

BURUNDI
SITUATIONS D'URGENCE SOUS-
FINANCÉES ROND II
DÉPLACEMENT
2020

20-UF-BDI-44781

Damien Mama

Coordinateur Résident / Coordonnateur Humanitaire

PARTIE I – APERÇU DE L'ALLOCATION

RÉSUMÉ DU PROCESSUS ET DE LA CONSULTATION :

Merci d'indiquer quand la revue après action (RAA) a été conduite et qui y a participé.

N/A

L'examen après action (AAR) formel n'a pas eu lieu suite au retard de mise en œuvre des projets. En effet, les décisions prises par les autorités sur deux des projets (OIM et UNICEF) et l'impact de la Covid-19 sur les trafics/transports dans la région ont impacté le calendrier global des agences bénéficiaires et de leurs partenaires de mise en œuvre. L'interdiction d'ériger des abris semi-permanents dans la zone de Buhomba, pourtant initialement autorisée, le retard des autorisations pour aménager les forages devant alimenter les sites des déplacés et la fermeture des frontières ayant causé des retards de livraison des intrants importés de la région, ont justifié les demandes de d'Extensions Sans Fais (NCE). Toutefois, pour préparer ce rapport, OCHA s'est appuyé sur les données antérieures fournies dans le rapport intermédiaire de cette allocation ainsi que dans les rapports de projet finaux soumis par les organisations bénéficiaires. Les compte-rendu des réunions de suivi organisées par le Coordonnateur Résident ont été exploités. Les chefs des agences humanitaires, les membres de l'équipe humanitaire de pays (HCT) et les responsables des services techniques gouvernementaux impliqués dans la mise en œuvre des projets sélectionnés ont également été consultés.

Merci de confirmer que le rapport final a été discuté avec l'équipe humanitaire et/ou l'équipe de pays des Nations-Unies et avec les coordinateurs sectoriels.

Oui Non

Merci de confirmer que le rapport final été partagé pour examen aux intervenants dans le pays (c-à-d les agences bénéficiaires du CERF, les coordinateurs et membres des secteurs/groupes sectoriels et les institutions gouvernementales compétentes).

Oui Non

1. PRIORISATION STRATÉGIQUE

Déclaration stratégique du Coordinateur Résident / Humanitaire :

Cette allocation a été offerte au moment crucial, légèrement après la révision du HRP 2020, après l'organisation des élections générales et alors que les besoins humanitaires tardaient à trouver de financement. Elle a permis la mise en œuvre des projets proposés sur base des priorités confirmées initialement par des évaluations conduites conjointement par les acteurs humanitaires et leurs partenaires du gouvernement.

Cette allocation a été utilisée pour renforcer le partenariat entre la communauté humanitaire et le gouvernement autour des urgences conjointement reconnues et confirmées. Les activités ont été alignées à celles priorisées par le gouvernement et dans le HRFP, mettant le focus sur les personnes victimes des désastres naturels, les rapatriés à partir des pays voisins du Burundi et la protection des femmes et filles contre les actes de violence basée sur le genre ainsi que leur autonomisation.

Les activités mise en œuvre ont ciblé les déplacés installés dans les sites des déplacés de Gatumba et ont permis l'accès aux services sociaux de base. Un paquet d'assistance multisectoriel a été offert aux rapatriés ayant répondu à l'appel au retour lancé par les autorités. La prévention et la lutte contre la violence basée sur le genre ont été prises en compte transversalement.

L'utilisation stratégique de cette allocation a trouvé l'adhésion des acteurs gouvernementaux qui avaient communiqué sur les domaines de préoccupation. Cette allocation a permis aux autres bailleurs des fonds de renforcer et d'orienter leurs contributions pour plus d'impact.

Valeur ajoutée du financement CERF :

L'utilisation de cette allocation a permis de disponibiliser rapidement le paquet d'assistance d'urgence en faveur des rapatriés et d'améliorer les conditions de vie des milliers de personnes qui croupissaient dans les sites des déplacés dans la zone de Gatumba. Cette réponse a permis de prévenir des contamination des maladies d'origine hydrique pendant la période de propagation de la Covid-19 et d'assister les victimes ou personnes exposées aux actes de violence basée sur le genre. 5 250 rapatriés ont reçu une assistance multisectorielle, en nature et en espèce, couvrant leurs besoins urgents de 3 mois. Les sites des déplacés de Kinyinya II et de Sobel abritant près de 7 000 personnes ont été raccordés aux forages aménagés mettant fin au transport d'eau (Water tracking). 15 633 femmes et filles ont pris part aux activités psychosociales dont 1 268 ont bénéficié d'un service de prise en charge. Une assistance monétaire a été accordé à 1 112 chefs de ménages dont 80 % des femmes pour leur autonomisation alors que 5 000 ménages touchés par les désastres naturels ont été appuyés à travers les Groupes de solidarité. Enfin, 24100 personnes déplacés ont bénéficié de 3 rations alimentaire. Les agences récipiendaires avec leurs partenaires ont coordonné la réponse, à travers l'échange des listes de bénéficiaires, pour un impact réel.

Les financements du CERF ont-ils permis de fournir rapidement une assistance aux bénéficiaires ?

Oui

En partie

Non

L'octroi de cette allocation a coïncidé avec l'appel au retour des réfugiés burundais et à la nouvelle vague des déplacement des populations en raison des désastres naturels dont des inondations. L'assistance offerte a préservé des vies humaines, a renforcé la dignité des personnes ciblées et a renforcé la protection des personnes les plus vulnérables y compris des personnes vivant avec handicap.

Le CERF a-t-il contribué à apporter une réponse dans les temps pour répondre aux besoins pour lesquels l'élément « temps » est critique ?

Oui

En partie

Non

Bien que la réponse ait démarré dans le temps imparti, trois projets de 5 développés ont connu de retard pour des raisons multiples mais privés de la volonté des agences recipiendaires. Des NCE ont été sollicités et accordés.

Le CERF a-t-il amélioré la coordination au sein de la communauté humanitaire ?

Oui

En partie

Non

La priorisation des besoins et la mise en œuvre des activités ont été conduites à travers les cadres de coordination humanitaire fonctionnels au Burundi. L'utilisation des outils communs comme les listes des bénéficiaires a renforcé la coordination au sein de la communauté humanitaire.

Les fonds du CERF ont-ils contribué à améliorer la mobilisation d'autres sources de financement ?

Oui

En partie

Non

L'allocation CERF a permis que d'autres bailleurs des fonds puissent soutenir l'effort de l'aide humanitaire au Burundi, en particulier en faveur des cibles de cette allocation. Les fonds CERF ont permis d'accueillir les rapatriés, permettant ainsi d'adapter le dispositif d'accueil en attendant que les bailleurs classiques des opérations de rapatriement ne débloquent des moyens nécessaires.

Considérations stratégiques des quatre domaines prioritaires humanitaires¹ :

La stratégie de protection de l'Equipe Humanitaire du Pays a placé la catégorie des personnes à besoins spécifiques au centre des préoccupations des acteurs humanitaires. Elle propose de mener des actions de prévention, de prise en charge et d'accompagnement en faveur de ces personnes. Ces personnes se sont retrouvées parmi les deux catégories de personnes ciblées par les projets proposés.

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets, un accent particulier a été mis sur le ciblage des personnes vivant avec handicap. Des équipes d'appui ont été déployées par les acteurs de mise en œuvre ou des agences récipiendaires en vue de faciliter l'accès à l'aide par les personnes handicapées.

Le Coordonnateur Résident, pour marquer l'importance de l'appui aux femmes et filles exposées aux actes de VBG, a autorisé qu'une portion additionnelle de USD 200 000, portant à 14% de cette allocation, soit ajoutée à l'enveloppe destinée à la prise en charge des survivant (es) et à renforcer la réponse directe en faveur des femmes et filles en situation de déplacement, notamment 15 633 personnes vivants dans et autour des sites des déplacés, 5 250 rapatriés et des milliers de membres des communautés d'accueil.

Les principaux défis auxquels ont fait face les agences récipiendaires et l'EHP/UNCT, dans le cadre de la mise en œuvre de la réponse à ces problématiques, étaient liés au contexte changeant imposé par la COVID-19, à l'adaptation à la communication des nouvelles autorités et aux décisions administratives ne tenant pas compte de l'impérieuse nécessité humanitaire.

Pour ce qui est de l'éducation, dans le cadre de la politique nationale du Burundi qui vise à assurer l'accès gratuit à l'éducation fondamentale, cette allocation a permis à plus de 9 000 enfants de la zone ciblée par cette allocation à retrouver l'école, munis des kits scolaires et dans un environnement sain et préventif de la COVID-19.

Des résultats et l'impact de ces projets sur les quatre domaines de préoccupation du ERC ont été suivis et évalués à travers des sondages et des enquêtes minimales qui ont été initiées tout le long de la période de la mise en œuvre de ces projets. Des boîtes à suggestion ont été implantées dans les milieux de mise en œuvre de ces projets afin d'assurer la collecte des avis des bénéficiaires de l'aide. Enfin, cette allocation a permis de replacer au centre des interventions toutes ces préoccupations du ERC.

Enveloppe de financement pour les programmes de lutte contre les violences sexistes :

¹ En janvier 2019, le coordinateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

Cette allocation a été stratégiquement utilisée et orientée sur quatre (4) axes dont la réponse restait faible malgré l'augmentation du nombre des victimes de la violence basée sur le genre. Il s'est agi de :

- a) Assurer une prise en charge adéquate et holistique des cas de VBG ;
- b) Améliorer l'accès aux services de la santé sexuelle et reproductive ;
- c) Prévention et mitigation des risques des VBG (notamment la provision des kits de dignité, appui en cash aux femmes et filles vulnérables pour réduire les risques de recours aux stratégies négatives de survie (prostitution forcée, mariages forcés, etc.)
- d) Formation de recyclage des acteurs en première ligne de la réponse ;

Cette allocation a permis à mettre à jour toutes les données liées à la problématique de VBG ainsi qu'à replacer la question de protection contre les abus et Exploitation sexuelle. Un engagement a été pris par toute la communauté humanitaire sur la prise en compte de cette question dans les opérations humanitaires au Burundi.

Cette allocation a répondu aux risques spécifiques des VBG auxquels sont confrontées les femmes et filles et dont la réponse nécessitait un renforcement en termes des ressources et capacités. En effet, cette intervention a permis de fournir des services de gestion de cas d'urgence aux personnes déplacées internes, retournées et rapatriées ainsi que de renforcer les capacités locales. Elle a , en plus, favoriser une réponse rapide aux besoins d'urgence supplémentaires et combler les gaps existants en termes de couverture géographique dans certaines zones et remédier à l'absence de tout type préexistant de prise en charge et de soutien pour les survivants de VBG. Les structures et communautés bénéficiaires de cette réponse garderont leurs capacités (équipements, kits et personnes formées) ont renforcées grâce à cette allocation au-delà de la période du projet

Tableau 1 : Aperçu de financement (US\$)

Montant total nécessaire à la réponse humanitaire	39 662 680
CERF	5 000 231
Fonds humanitaire commun / Fonds pour les interventions d'urgence (le cas échéant)	0
Autres (bilatéral / multilatéral)	8 435 400
Financement total reçu pour la réponse humanitaire (par source ci-dessus)	13 435 631

Tableau 2 : Subventions d'urgence du CERF par projet et secteur / cluster (US\$)

Agence	Code du projet	Secteur / cluster	Montant
IOM	20-UF-IOM-026	Abris et articles non alimentaires	500 500
IOM	20-UF-IOM-026	Coordination et gestion de camp	149 500
UNFPA	20-UF-FPA-033	Protection - Violence sexiste	700 000
UNHCR	20-UF-HCR-027	Transferts monétaires à usages multiples	708 136
UNHCR	20-UF-HCR-027	Services commun - Logistique	312 060
UNHCR	20-UF-HCR-027	Abris et articles non alimentaires	180 035
UNICEF	20-UF-CEF-053	Eau, assainissement et hygiène	636 500
UNICEF	20-UF-CEF-053	Protection - Protection de l'enfant	266 000
UNICEF	20-UF-CEF-053	Éducation	47 500
WFP	20-UF-WFP-044	Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire	1 500 000
Total			5 000 231

Tableau 3 : Répartition du financement du CERF par modalités de mise en œuvre (US\$)

Total des fonds utilisés directement par les agences des Nations Unies y compris l'acquisition des marchandises de secours	\$ 3 748 317
Fonds transférés aux partenaires gouvernementaux *	0
Fonds transférés aux partenaires ONG internationales pour mise en œuvre *	\$ 619 115
Fonds transférés aux partenaires ONG nationales pour mise en œuvre *	\$ 413 036
Fonds transférés aux partenaires de Croix-Rouge et du Croissant-Rouge *	\$ 219 763
Total fonds transférés aux partenaires (IP) *	\$ 1 251 914
Total	5 000 231

* Les chiffres indiqués dans le tableau 3 sont basés sur les rapports de projet (partie II, sections 1) et doivent être cohérents avec l'aperçu des sous-subsventions en annexe.

2. PRIORISATION OPÉRATIONNELLE

Aperçu situation humanitaire (en anglais pour publication en ligne) :

After an improvement in the humanitarian situation in Burundi between 2018 and 2019, humanitarian needs have increased over the past two years, both in terms of severity and number, due to heavy flooding, the impact of COVID-19 and an influx of Burundians returning from neighbouring countries following the continued commitment to the repatriation of Burundian refugees. The year 2020 was characterised by the recurrence of numerous natural disasters due to climate change, which generated the majority of humanitarian needs in the country. Following the floods, more than 6,700 people were still living in IDP sites at the end of 2021, lacking most basic provisions and amenities. Food, access to water and sanitation, shelter and protection are priorities for those still in the sites and those who have returned to their villages and neighbourhoods. The most affected population were Children and women (particularly adolescents) who remained at risk of sexual violence, exploitation and abuse, family separation and as well as lack of access to birth certificates. The rapid assessments conducted by child protection working group actors reported that more than 18,000 children were affected by floods in the fourth sites of Gatumba. The repatriation commitments between Tanzania, Burundi and UNHCR foresaw a rise from 112,000 people in 2020 to 142,000 in 2021, which was all the more difficult in the context of Covid-19. The first need was to strengthen the reception framework for such a large number of people by redesigning transit sites, providing a minimum three-month assistance package and putting in place preventive barrier measures against Covid-19. Finally, Burundi, like many countries in the region, still has a high prevalence of GBV;. In most return areas, medical case management services are non-existent due to the lack of qualified staff and equipment.

Utilisation opérationnelle de l'allocation CERF (en anglais pour publication en ligne) :

This \$5 million allocation from CERF came at a critical time for Burundi, just after the general elections and the revision of the Humanitarian Response Plan. The CERF allocation helped strengthen and energise the partnership between the humanitarian community and the new government. Activities were aligned with the priorities defined by the government (which are based on joint needs assessments), focusing on Burundian refugees returning from neighbouring countries, victims of recent natural disasters (floods) and the protection of women and girls from gender-based violence. UN agencies and partners provided a multi-sectoral package of assistance to 68,000 people.

Personnes ayant reçu une assistance directe :

Les chiffres utilisés dans les tableaux 4, 5 et 6 ont été fournis principalement par les agences recipiendaires de fonds à l'issue de la mise œuvre des activités. Ils ont été confirmés par les coordonnateurs de secteurs et les autorités de zones où vivent les bénéficiaires. Un profilage a été effectué pour les personnes déplacées. Toutes les agences les ciblant ont utilisé les listes générées à l'issue de cet exercice. Ceci a permis d'éviter toute forme de doublons de comptage. Cependant, bien qu'en général les personnes coblées aient été atteintes, il reste à noter que les projets ont touché plusieurs milliers personnes qui vivent dans la zone de la mise en œuvre et qui n'étaient ciblées initialement. Ceci justifie le dépassement des chiffres de personnes atteintes par rapport à celles qui étaient ciblées.

Personnes ayant reçu une assistance indirecte :

Les projets exécutés dans le cadre de cette allocation ont touché indirectement plusieurs milliers de personnes. Les campagnes de sensibilisation sur les bonnes pratiques d'hygiène pour la prévention des maladies d'origine hydrique et de la Covid-19 ont touché plus que les personnes déplacées et les rapatriés, seuls cibles du projet. L'approvisionnement d'eau dans les sites des déplacés ainsi que le raccordement aux forages aménagés dans le cadre de cette allocation, ont permis aux populations vivant dans les environs des sites des déplacés d'accéder à l'eau potable. Enfin, les groupes de solidarité ont mis en place des activités régénératrices des revenus qui ont tourné grâce aux échanges entre les personnes ciblées par les projets et les communautés locales. A cette catégorie, on pourrait également retenir les commerçants et autres personnes de la communauté qui ont tiré profit de la mise en œuvre des projets.

Tableau 4 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par secteur / cluster *

Secteur / cluster	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
COORDINATION ET GESTION DE CAMP	3 203	2 669	6 760	5 160	17 792	2 146	1 551	1 632	1 618	6 947
Services commun - Logistique	1 892	1 546	1 547	1 265	6 250	1 589	1 299	1 299	1 063	5 250
Éducation	0	0	2 295	2 205	4 500	0	0	9 653	9 275	18 928
Transferts monétaires à usages multiples	1 589	1 299	1 299	1 063	5 250	2,275	1,341	1,863	1,577	7,056
PROTECTION - VIOLENCE SEXISTE	21 572	1 600	11 617	830	35 619	19454	2385	13286	942	36067
ABRIS ET ARTICLES NON ALIMENTAIRES	3 652	3 012	5 262	4 100	16 026	1191	600	894	591	3,276

Table 5 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par secteur / cluster *

Categories	Prévu	Atteint
Réfugiés	12 427	9 007
Retournés	5 250	5 250
Déplacés internes	21 000	36 965
Communautés d'accueil	12 184	16 185
Autres personnes touchées	981	723
Total	51 842	68 130

Tableau 6 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par sexe et âge *

Sexe & âge	Prévu	Atteint	Nombre de personnes handicapées (PwD) assistées grâce au financement du CERF	
			Prévu	Atteint
Femmes	22 073	17 043	1 166	1 401
Hommes	7 840	13 146	1 080	1346
Filles	12 329	22 076	1 097	1 646
Garçons	9 600	15 865	1 058	1 580
Total	51 842	68 130	4 401	5 973

3. ENSEIGNEMENTS TIRES

OBSERVATIONS POUR LE SECRETARIAT DU CERF

Enseignements tirés	Suggestions de suivi / amélioration
Basé sur les changements intervenus dans le contexte du Burundi, le processus de hiérarchisation des besoins utilisé pour cette allocation était l'un des meilleurs en termes de consensus.	S'assurer que les agences des Nations Unies sont régulièrement mises à jour par rapport au changement aux nouvelles priorités et qu'elles reçoivent les fonds dès que la proposition est approuvée.
Démarrer dans un contexte d'extrême sous – financement (FTS indiquait que le HRP était financé à moins de 20% en octobre 2020), cette allocation a permis aux autres donateurs de se rendre compte du niveau de vulnérabilité de la population et de la nécessité de financer les activités humanitaires. En seulement deux mois, on est passé à 45% de financement du HRP.	Communiquer de manière maximale sur les allocations CERF afin de permettre aux bailleurs des fonds de se rendre compte de la nécessité de leurs approuts.
La pandémie de Covid-19 a plombé la mise en œuvre des activités, et a perturbé la structure des prix des intrants ainsi que le model d'assistance. Le passage de l'assistance en nature vers celle de transfert monétaire a été utile.	Préparer les équipes à toutes les éventualités en terme de modèle d'assistance.

Certaines activités ont été retardées par manque de consensus ou tergiversation de la part d'acteurs gouvernementaux. C'est le cas de construction des abris semi-durables avec la reprise de la parcelle, portant octroyée initialement par les autorités ou alors du retard d'accord d'utiliser le réseau de la REGIDESO pour raccorder les forages et alimenter les sites des PDIs

S'assurer de la pertinence d'engagements pris par les autorités et renforcer la communication sur toutes les étapes de projets.

OBSERVATIONS POUR L'ÉQUIPE DE PAYS

Enseignements tirés	Suggestions de suivi / amélioration	Entité responsable
Travailler ensemble : un consensus sur les priorités et les personnes ciblées a été rapidement atteint.	Renforcer le lien entre le niveau du terrain et Bujumbura en termes de partage de données et de prise de décision.	Agences onusiennes, OCHA, RCO
Les changements contextuels ont eu des effets inattendus sur la mise en œuvre des activités. Une plus grande implication des autorités nationales et locales pourrait contribuer à réduire toute incertitude quant à l'environnement dans lequel les projets évoluent.	Accroître la communication avec les parties prenantes au fur et à mesure de la réalisation des activités.	Agences recipiendaires

PARTIE II – APERÇU DES PROJETS

4. RAPPORTS DES PROJETS

4.1 Rapport du projet 20-UF-IOM-026

1. Information sur le projet			
Agence :	IOM	Pays :	Burundi
Secteur / cluster :	Abris et articles non alimentaires Coordination et gestion de camp	Code du projet :	20-UF-IOM-026
Titre du projet :	Assistance d'Urgence en Abris et en Gestion et Coordination des Sites aux Populations Affectées à Bujumbura Rural et Bujumbura Mairie		
Date de début :	18/11/2020	Date de fin :	30/11/2021
Révisions :	Extension sans cout <input checked="" type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input checked="" type="checkbox"/>
Financement	Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :		US\$ 1 200 000
	Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :		US\$ 300 000
	Montant reçu du CERF :		US\$ 650 000
	Total des sous-subsidations du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :		US\$ 1 000
	Partenaires gouvernementaux		US\$ 0
	Partenaires ONG internationale		US\$ 0
	Partenaires ONG nationale		US\$ 1 000
Croix Rouge / Croissant Rouge		US\$ 0	

2. Résumé des résultats obtenus

Suite aux inondations de Gatumba, l'OIM a apporté une assistance à 3 276 personnes via la mise en œuvre des activités sectorielles abris et coordination et gestion de camp (CCCM), grâce au financement du CERF.

Pour le volet abri/articles non-alimentaires (ANA), et dans le respect des standards sectoriels en vigueur dans le pays

- (i) 1 000 ménages de 2 408 personnes (dont 52% dirigés par des femmes) ont bénéficié de transferts d'argent comme appui au loyer et de sensibilisation sur l'inclusion financière ;
- (ii) 80 ménages de 408 personnes ont bénéficié d'abris d'urgence au niveau du site de Sobel;
- (iii) 143 maçons ont été formés sur les bonnes pratiques de construction, et ces formations ont aussi touché les ménages bénéficiaires des différentes constructions ;
- (iv) 135 abris semi-permanents ont été construits dont 68 (pour 68 ménages de 214 personnes) au niveau du site de Buhomba et 67 sur les parcelles des ménages bénéficiaires dans leur colline d'origine.

Concernant le volet CCCM, l'OIM a fourni un soutien aux autorités nationales et aux autres partenaires locaux en coordonnant les sites de personnes déplacés internes (PDI) de Gatumba (Kinyinya II, Sobel et Mafubo), ainsi que Kigaramango avant son démantèlement. Un total de 21 gestionnaires de sites, dont 10 femmes, ont été formés et les informations sur la situation au sein des sites étaient régulièrement partagées via les réunions de coordination de la réponse, organisées par OCHA. Un exercice de profilage a été conduit par la matrice de suivi des déplacements (DTM) de l'OIM du 8 au 18 décembre 2020, des séances d'écoute ont été mises en place au sein des sites de Kinyinya II et Sobel, des groupes de discussion ont été organisés au sein de ces mêmes sites par les équipes de protection et des espaces prioritaires (notamment les douches et les latrines) ont été éclairés par des systèmes d'éclairage solaire. Toutes

les activités ont été réalisées entre le 18 novembre 2020 et le 30 novembre 2021 dans la zone sinistrée de Gatumba, ce qui démontre que l'OIM a atteint les objectifs du projet dans les temps. Cependant, il est à noter que la proposition ayant été développée avant le profilage, le nombre exact de personnes occupants les ménages et sites a été revu, expliquant ainsi l'écart entre le nombre de bénéficiaires prévu et celui atteint.

3. Modifications

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce financement, l'OIM a soumis une requête d'extension sans coût additionnel de la période de mise en œuvre du projet, approuvée par le CERF. La demande de modification ne concernait pas les objectifs du projet, ni les différentes cibles. Plusieurs éléments ont fortement impacté la mise en œuvre du projet conduisant à cette requête, notamment le retard dans la mise à disposition des parcelles par le gouvernement du Burundi pour la construction des abris semi-permanents, ainsi que l'insuffisance du nombre de parcelles mises à disposition du projet qui n'ont pas permis d'atteindre la cible initiale. Pendant plusieurs mois, l'OIM et le gouvernement du Burundi ont tenu des réunions afin de trouver des solutions alternatives pour pallier cette insuffisance des parcelles. Finalement, le gouvernement a décidé d'accompagner le retour de certaines populations sinistrées ayant des parcelles dans d'autres collines non inondables, ce qui a permis à l'OIM de leur fournir des abris semi-permanents dans ces zones. Par ailleurs, au cours de la période de mise en œuvre, une deuxième vague d'inondations a affecté le pays et la zone d'intervention, provoquant des déplacements importants de personnes et la fermeture du site de Kigaramango, aussi inondé. Cette situation a créé des besoins humanitaires additionnels et a entraîné un besoin de plus de ressources afin d'apporter une assistance appropriée à ces populations sinistrées.

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Coordination et gestion de camp									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0					
Retournés	0	0	0	0	0					
Déplacés internes	3 203	2 669	6 760	5 160	17 792	2 146	1 551	1 632	1 618	6 947
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0					
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	14	28	N/A	N/A	42
Total	3 203	2 669	6 760	5 160	17 792	2 146	1 551	1 632	1 618	6 947
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	32	27	68	51	178	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Secteur / cluster	Abris et articles non alimentaires									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0					
Retournés	0	0	0	0	0					
Déplacés internes	1 247	1 039	2 632	2 009	6 927	1191	600	894	591	3,276
Communautés d'accueil	513	428	1 083	827	2 851					
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0					
Total	1 760	1 467	3 715	2 836	9 778	1191	600	894	591	3,276
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	18	15	37	28	98	N/A	N/A	N/A	N/A	168

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Les commerçants ayant livré les différents matériaux de construction des abris d'urgence et semi-permanents ont bénéficié indirectement des activités du projet. De plus, les propriétaires des salles où ont eu lieu les formations des maçons ont également bénéficié du projet.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet	Améliorer les conditions de vie des personnes affectées par les inondations à Bujumbura Rural et Bujumbura Mairie durant la première moitié de 2020 avec une assistance en Abris et en Gestion et Coordination des Sites.
Résultat 1	Les conditions de vie des PDI et des communautés hôtes sont améliorées à travers la provision d'une assistance en abris et en logement.

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Abris et articles non alimentaires			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	# Abris d'urgence distribués aux ménages affectés	80	80	Photos, listes de bénéficiaires
Indicateur 1.2	# Abris semi-permanents distribués aux ménages affectés	135	135	Photos, listes de bénéficiaires
Indicateur 1.3	# Transfert monétaires distribués (appuis à l'hébergement ou à la réparation) aux ménages affectés	1000	1 000	Photos, listes de bénéficiaires
Indicateur 1.4	# Transfert monétaires contre travail distribué	155	155	Listes de paiement, documents financiers
Indicateur 1.5	# Chefs de ménage participants aux sensibilisations sur les bonnes pratiques de construction et de gestion financière (pour les transferts monétaires d'appui à la réparation)	500	500	Liste de présence aux séances de formation
Indicateur 1.6	# Chefs de ménage participants aux sensibilisations sur l'inclusion et la gestion financière (pour les transferts monétaires d'appui au loyer)	1,000	1 000	Liste de présence aux séances de formation

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur Les indicateurs du résultat 1 ont été atteints à 100% grâce à la mise en œuvre des activités permettant ainsi d'améliorer les conditions de vie des populations sinistrées installées dans la zone de Gatumba et au sein des autres sites ciblés.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Conduire une évaluation préliminaire, valider une sécurité foncière et distribuer le kit d'abris d'urgence	Cette activité a été mise en œuvre directement par l'OIM dans la zone de Gatumba afin d'identifier les zones de construction des abris d'urgence, en coordination avec les autorités locales et les cadres du Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre (. Suite à cette évaluation

		préliminaire, il s'est avéré que l'eau ne s'était toujours pas retirée, ainsi les abris d'urgence ont été construits au sein du site de Sobel. 80 ménages de 408 personnes ont bénéficié de cette assistance. Il est à noter que 36 de ces ménages sont dirigés par des femmes.
Activité 1.2	Conduire une évaluation préliminaire, valider une sécurité foncière et distribuer le kit d'abris semi-permanents	Cette activité a été mise en œuvre au sein du site de Buhomba identifié par le gouvernement du Burundi afin d'accueillir les ménages sinistrés à relocaliser. Sur ce site, l'OIM a construit 68 abris semi-permanents bénéficiant à 214 personnes, dont notamment 39 ménages dirigés par des femmes. De plus, vu les difficultés rencontrées concernant la disponibilité des parcelles au niveau de Buhomba, le reste des 67 abris semi-permanents a été construit sur les parcelles des ménages sinistrés au niveau de leur colline d'origine sur recommandation du gouvernement.
Activité 1.3	Sélectionner des bénéficiaires basés sur des critères de vulnérabilité	L'OIM a sélectionné les bénéficiaires sur la base de ses critères de vulnérabilités et en utilisant les listes issues du profilage réalisé par la DTM. Les critères de vulnérabilités sont basés sur une combinaison de facteurs socio-économiques dont les critères de vulnérabilités comme l'âge, le sexe, ou les conditions physiques, médicales, et familiales (ménages dirigés par des enfants ou femmes).
Activité 1.4	Distribuer une assistance en transfert monétaire à l'hébergement (location ou réparation) à 1000 personnes	L'OIM a apporté une assistance monétaire pour l'appui au loyer à 1 000 ménages (de 2 408 personnes) sinistrés par les inondations, dont 52% de ces ménages sont dirigés par des femmes. La répartition des ménages bénéficiaires par zone est la suivante : Kigaramango – 398 ménages assistés représentant 1 034 personnes ; Sobel – Mafubo, 335 ménages assistés représentant 760 personnes et Kinyinya II, 267 ménages assistés représentant 614 personnes.
Activité 1.5	Distribuer une assistance en transfert monétaire contre travail à 155 personnes	155 maçons et aide-maçons ont reçu des paiements relatifs au travail fourni au cours de la période de mise en œuvre du projet. Les bénéficiaires de cette assistance sont donc les maçons et les aides-maçons employés dans le cadre de la construction d'abris d'urgence sous forme de hangar et d'abris semi-permanents.
Activité 1.6	Fournir une sensibilisation aux bonnes pratiques de construction et gestion financière (pour les transferts monétaires d'appui à la réparation)	L'OIM a organisé des séances de formation à l'intention des maçons et des aide-maçons sur les bonnes pratiques de construction, les techniques de construction et la prévention des risques de catastrophe. 143 personnes ont participé à ces formations. Des sensibilisations sur la gestion financière ont ensuite été organisées à l'intention des ménages présents sur les sites et notamment les bénéficiaires de la construction des abris d'urgence et semi-permanent.
Activité 1.7	Fournir une sensibilisation à l'inclusion et à la gestion financière (pour les transferts monétaires d'appui au loyer)	1 000 chefs de ménages bénéficiaires des transferts monétaires pour l'appui au loyer ont assisté à ces sensibilisations organisées du 9 mars au 5 juillet 2021

Résultat 2 L'accès aux services de base pour les populations déplacées est amélioré à travers les activités de gestion et la coordination de site, en tenant compte de l'inclusion et la redevabilité envers les populations affectées

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Coordination et gestion de camp			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	# Individus (les données seront désagrégées) parmi des partenaires impliqués dans la gestion et coordination de site qui participeront aux formations de rafraîchissement ou formations spécialisées	15	21 (10 femmes et 11 hommes)	Liste de présence et rapport des formations
Indicateur 2.2	# Réunions de coordination générale au niveau des sites avec les partenaires et les représentants des personnes déplacées, par mois	3	6	Compte rendu des réunions
Indicateur 2.3	# Jours de service d'écoute mis en place	36	48	Rapports des facilitateurs
Indicateur 2.4	# profilage des personnes déplacées organisé dans les trois premiers mois de la mise en œuvre des activités de gestion des sites par les équipes DTM de l'IOM	1	1	Rapport du profilage
Indicateur 2.5	# Membre des comités de PDI impliqués dans la gestion de site qui participeront à des formations spécialisées	15	20	Compte rendu des réunions
Indicateur 2.6	# Outils de suivi d'information de la population des sites régulièrement mis à jour et partagés par mois	1	1	Rapport de gestion des sites
Indicateur 2.7	# Procédures Opérationnelles Standards (POS) sur les mécanismes de participation communautaire, la gestion des distributions, la dissémination de l'information, les mécanismes de retour d'information multisectoriel, la décommissions progressive des sites et la maintenance des infrastructures développés et mis en place	7	7	Termes de référence (TDR) développés pour les POS
Indicateur 2.8	# Espaces pour les activités CCCM axés sur la participation, redevabilité et l'inclusion, créés et équipés	3	3	Photos et document de mise à disposition du matériel de travail
Indicateur 2.9	# Emplacements prioritaires à éclairer bénéficiant d'un système d'éclairage	12	12	Photos

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur Tous les indicateurs de ce résultat ont été atteints conduisant donc à l'atteinte des objectifs pour le volet coordination et gestion de camp. Les activités de ce

		résultat ont été mises en œuvre en coordination avec le gouvernement du Burundi, notamment les administrateurs locaux et les cadres du Ministère de la Solidarité.
Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 2.1	Organiser deux sessions de renforcement des capacités pour les partenaires impliqués dans les activités de gestion et coordination des sites.	Trois sessions de formation incluant le personnel de l'OIM, les partenaires gouvernementaux et les gestionnaires de sites ont été organisées. Deux formations de 22 participants, avec 11 participants chacune, ont été organisées sur la gestion de l'information et le reportage, et 17 personnes ont été formées sur le CCCM. Toutes les sessions ont respecté le protocole COVID-19.
Activité 2.2	Organiser au moins une réunion de coordination mensuelle avec les partenaires et les PDI sur chaque site	En coordination avec les cadres du Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, les gestionnaires des sites et les comités de gestion des sites, l'OIM a organisé 6 réunions de coordination au niveau des sites de Kinyinya II, Kigaramango et Sobel. Ces réunions ont fourni un cadre de partage d'informations sur la situation dans les sites ainsi que les défis rencontrés et ont permis d'identifier les solutions aux difficultés rencontrées.
Activité 2.3	Fournir le service d'écoute hebdomadaire (mécanisme de retour d'information)	L'OIM a travaillé avec des intervenants sur les sites afin de pouvoir fournir les services d'écoute et référencement. L'Association Communautaire pour la Promotion des Droits de l'Homme (ACPDH) a été formée à 2 reprises dans le cadre de ce projet mais aussi 4 fois en dehors de ce projet par l'OIM sur l'écoute, l'assistance psychosociale, la gestion de cas et le référencement dans le respect des principes de l'assistance. Cette association a été ciblée car elle œuvrait déjà sur le site, permettant d'éviter une duplication de l'action, notamment car l'ACPDH s'est concentrée sur Kinyinya II. 48 séances ont été organisées, durant lesquelles des sensibilisations sur différents thèmes de protection ont été organisées pour 2762 PDI, dont 2 025 femmes et 747 hommes. Parallèlement à ces séances, des services d'écoute et référencement ont été offerts à 333 PDI (224 femmes, 109 hommes). Ces séances d'écoute ont été effectuées dans des espaces sûrs et sécurisés.
Activité 2.4	Organiser 1 exercice de profilage de populations déplacées dans les trois sites	Via la DTM, l'OIM a effectué un exercice de profilage des populations affectées par les inondations. A cet effet, l'OIM a organisé une formation sur la méthodologie DTM, les techniques de collecte de données de profilage, la protection des données et l'utilisation de tablettes (système Kobo) pour la saisie des données. Au total, 150 participants (représentant la Croix-Rouge du Burundi, le Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne et du Genre, les responsables du site, l'ONG Help-a-Child et les étudiants des universités Espoir, Lumière et Leadership International) ont participé à la formation. Du 8 au 18 décembre 2020, les participants formés ont effectué une collecte de données dans le cadre de cet exercice de profilage au sein des quatre sites (Kinyinya II, Kigaramango, Sobel et Mafubo) de PDI de

		Gatumba. Les résultats ont montré que 2 741 ménages (6 947 personnes) ont été profilés, et 92% des ménages ont déclaré avoir l'intention de quitter les sites. Le rapport de profilage (<i>Annexe 1</i>) a été validé et publié par le gouvernement du Burundi et les données ont été partagées avec les partenaires à leur demande en signant un accord de protection des données de l'OIM.
Activité 2.5	Organiser 1 formation de rafraîchissement pour les membres de comités de gestion du site de relocalisation	Deux formations ont été organisées pour les gestionnaires de site et les intervenants au niveau des sites. La première s'est tenue du 17 au 19 février 2021, à laquelle 17 personnes (11 hommes, 6 femmes) ont participé. La formation de deux jours a abordé les thèmes de la protection transversale, la traite des personnes, les violences basées sur le genre (VBG), et le référencement pour assistance. La deuxième formation faisait office de rappel et a eu lieu du 19 au 20 mai et a rassemblé 23 participants (16 hommes et 7 femmes). En plus des sujets évoqués lors de la première, la prévention contre l'exploitation et abus sexuel, ainsi que la redevabilité envers les personnes affectées, ont été abordés durant cette deuxième formation.
Activité 2.6	Partager aux partenaires les mises à jour sur la situation des sites (mensuellement), telle que la matrice 5W, les infos flash et le SitRep compilé de gestion des sites	L'OIM a partagé aux partenaires les informations sur la situation au niveau des sites de manière régulière tout au long de la mise en œuvre du projet. L'OIM les a partagées mensuellement et sous forme de présentations sur les mises à jour sur les populations ciblées, les réalisations, les écarts d'assistance et les défis rencontrés au niveau des sites via les réunions de coordination de la réponse des inondations organisées par OCHA.
Activité 2.7	Développer des POS pour les activités techniques, les mécanismes de retour d'information, les termes de référence, les lois et régulations et la stratégie de décommissions progressive des sites	Le décommissionnement des sites relève du gouvernement, ainsi cette activité n'a pas été réalisée.
Activité 2.8	Créer et équiper les espaces pour les activités CCCM axés sur participation, redevabilité et inclusion	Trois espaces CCCM ont été créés dans les sites de Kinyinya II, Kigaramango et Sobel. Suite aux inondations qui ont affectées le pays en avril et mai 2021, le site de Kigaramango a été impacté et les populations qui s'y trouvaient ont été relocalisées vers les sites de Sobel et Kinyinya II. Ainsi, à la fin du projet, seuls les espaces CCCM des sites de Sobel et Kinyinya II étaient fonctionnels.
Activité 2.9	Mettre en place un système d'éclairage	L'OIM a mis en place des systèmes d'éclairage solaire au niveau d'espaces prioritaires, notamment les douches et les latrines. Afin d'identifier et de valider ces sites prioritaires, l'OIM a conduit quatre discussions en groupe (Focus Group Discussion - FGD) entre le 1 et le 14 avril 2021 dans les sites de Maramvya et Kinyinya II. Dans chaque site, deux FGDs ont été menées : l'une avec des participants uniquement féminins (20 à Maramvya et 12 à Kinyinya) et l'autre avec un groupe plus large de personnes déplacées, comprenant des femmes, des adolescents, des personnes handicapées, des personnes âgées et des leaders communautaires (21 participants à

	Maramvya, dont 10 femmes, et 14 à Kinyinya, dont 8 femmes).
--	---

7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires sous-financés² qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)³ :

L'OIM a consulté les bénéficiaires tout au long du projet. A travers l'exercice de profilage conduit au début du projet, les bénéficiaires ont pu renseigner l'OIM sur leurs besoins prioritaires. Le rapport de cet exercice, partagé avec la communauté humanitaire, a par ailleurs permis d'adapter l'assistance aux besoins exprimés. Les comités de sélection des bénéficiaires mis en place et composés des populations affectées, mais aussi le partage d'information sur le type d'assistance et les personnes ciblées par cette assistance, ont permis à l'OIM de renforcer la redevabilité à l'égard des populations sinistrées. Enfin, les groupes de discussion organisés par l'équipe protection de l'OIM ont permis de recueillir davantage d'informations sur la protection et les risques de VBG liés à l'aménagement du site, aux infrastructures et aux services, ainsi que de consulter les bénéficiaires sur les lieux prioritaires d'installation du système d'éclairage.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

L'OIM a organisé quatre groupes de discussion avec 67 PDI (42 femmes et 25 hommes) sur les sites de Kinyinya et Sobel les 1^{er}, 14 et 15 avril 2021. D'après les participants de Maramvya Sobel, ce sont les six comités préexistants [(1) des femmes, (2) des jeunes (3) de sécurité, (4) hygiène, (5) des sages, et (6) des conseillers)] qui font le relais des messages, ou autres retours/commentaires, qu'ils veulent transmettre entre les déplacés internes et les intervenants au sein du site. La diversité des comités permet à chaque membre de la communauté de pouvoir s'identifier auprès d'au moins un comité et de pouvoir se sentir libre et à l'aise de signaler ou d'exprimer son opinion sur les activités du site. Les participants ont également recommandé de garder ces comités comme mécanisme de retour d'information et de plainte pendant et après le projet dans l'objectif de renforcer, rentabiliser le mécanisme existant et pour sa durabilité. Pour Kinyinya, les participants ont suggéré que les comités existants de lutte contre les VBG et protection de l'enfance, au nombre actuel de 4 personnes par bloc, soient élargis à 7 personnes minimum par bloc et que des dispositions soient prises pour intégrer les différences générées dans les comités. Les participants ont exprimé des doutes quant à une boîte à suggestions, exprimant plutôt leur confiance dans les comités sectoriels préexistants sur le site, grâce à leur proximité et leur accessibilité.

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

L'OIM a mis en place plusieurs mécanismes pour faciliter le dépôt de plaintes et le signalement de cas d'exploitation et abus sexuels (EAS). Premièrement, l'OIM a mis en place des boîtes de plainte au niveau des bureaux de l'Organisation avec des instructions détaillées sur la procédure du dépôt de plainte et l'engagement ferme de l'OIM à lutter contre l'EAS. Deuxièmement, l'OIM a formé les intervenants (gestionnaires de site et fournisseurs de services) sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PEAS), et enfin l'OIM a renforcé

² En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

³ Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

les capacités des comités de protection sur les sites notamment sur l'EAS et la dénonciation de ces cas. Les PDI, à travers les groupes de discussions, avaient affirmé leur confiance dans les comités de protection sur le signalement. L'OIM participe activement au groupe de travail sur la PEAS aux côtés de l'UNFPA afin de définir un mécanisme de plaintes commun et consensuel sur les différents sites.

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

L'OIM s'est assuré de la participation de tous les groupes affectés, notamment celle des femmes et des filles. Les comités de gestion des sites mis en place comprenaient des femmes (sur 21 membres, 10 étaient des femmes). De même pour l'assistance, les femmes et les filles étaient considérées comme prioritaires, par exemple, 52% des ménages assistés en transfert monétaire pour l'appui au loyer étaient dirigés par des femmes. Aussi, lors des groupes de discussions, l'OIM a tenu deux FGDs sur quatre uniquement avec des femmes et des filles afin de s'assurer que leur vision et leurs besoins soient pris en compte. Enfin, l'OIM, à travers ses activités CCCM, a sensibilisé les partenaires sur l'inclusion des femmes dans leurs activités, notamment lors de la construction des latrines et douches, qui doivent être séparées, avec des fermetures installés à l'intérieur, et éclairées.

e. Personnes handicapées (PwD) :

L'OIM a promu l'inclusion des personnes handicapées premièrement à travers la collecte de données sur les personnes vivant avec handicap dans le cadre du profilage pour comprendre l'ampleur du besoin. 339 personnes ont été identifiées comme étant en situation d'handicap, dont la majorité à Nyanza-Lac et à Rumonge. Deuxièmement, la formation sur la protection transversale des gestionnaires de sites et des intervenants sur les sites aborde l'inclusion des personnes handicapées dans la dignité. Enfin, bien qu'il n'y ait pas d'acteurs spécialisés dans la prise en charge des personnes handicapées, l'OIM a travaillé avec l'Union des personnes handicapées du Burundi (UPHBU) dans l'identification des besoins de 34 PDI (19 femmes et 15 hommes). Ces personnes ont été référées à « Initiatives in Medical Intervention Fellowship » (IMIF) pour des soins médicaux mais aussi à l'OIM et l'UPHBU pour la prise en charge holistique complémentaire. La collaboration avec l'UPHBU a aussi permis de faire une évaluation globale d'accessibilité aux services, et de faire des recommandations qui ont été partagées avec la direction générale des personnes sinistrées du Ministère de la Solidarité, notamment sur l'adaptation des latrines et de la considération de ces personnes lors des distributions.

f. Protection :

Parmi les FGDs organisés par l'OIM, le profil des participants a été diversifié afin de recueillir les avis de toutes les personnes affectées (désagrégation par sexe, femmes cheffes de ménage, personnes vivant avec handicap, personnes impliquées dans les associations, jeunes, les travailleuses du sexe, les personnes âgées, les PDI dans tous les blocs et hangars etc.). L'audit de sécurité et la cartographie effectuées avec les femmes au sein des sites Sobel et Kinyinya ont permis d'identifier les endroits à risques de VBG qui nécessitent un éclairage, tels que les lieux communs : les douches, les toilettes, et les espaces d'administration des sites ainsi que les espaces sécurisés des femmes au sein des sites. Ainsi le projet a permis l'éclairage de 16 blocs de toilettes et de douches. Dans l'objectif d'autonomisation des PDI et de redevabilité, deux comités de protection représentatifs et diversifiés ont été mis en place après consultation des PDI. Ces derniers constituent un pont entre l'administration et les intervenants, et la communauté. Enfin, les activités de protection incluent la création des premiers espaces sûrs et sécurisés pour les femmes, ainsi que le don de matériel récréatifs aux acteurs de protection de l'enfance sur les sites.

g. Éducation :

N/A

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Oui, le PTM est un composant	Oui, le PTM est un composant	2 408

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

L'OIM a effectué ses transferts monétaires via Ecobank. L'argent transféré aux bénéficiaires en espèce a été utilisé par ceux-ci pour le paiement du loyer des maisons identifiées dans des zones sûres et non inondables. Avant le transfert, l'OIM a visité les maisons identifiées par les bénéficiaires afin d'évaluer leur adéquation avec les standards nationaux et internationaux. Une fois cette évaluation faite, la remise des espèces a été organisée avec un agent payeur d'Ecobank Burundi.

Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
Activité 1.4 Distribuer une assistance en transfert monétaire à l'hébergement (location ou réparation) à 1000 personnes	2 408	US\$ 108,438	Abris d'urgence et articles non-alimentaires - Abris et biens non-alimentaires	Sans restriction
Activité 1.5 Distribuer une assistance en transfert monétaire contre travail à 155 personnes	155	US\$ 21,885	Abris d'urgence et articles non-alimentaires - Abris et biens non-alimentaires	Sans restriction

9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
Twitter- Nov 17 2020	https://twitter.com/IOMBurundi/status/1410844373068267526
Twitter – Nov 17 2020	https://twitter.com/IOMBurundi/status/1328615669697540096
Twitter – March 10 2021	https://twitter.com/VijayaSouri/status/1369646786382532610
Twitter – April 22 2021	https://twitter.com/IOMBurundi/status/1385143555782582274
Twitter – June 2 2021	https://twitter.com/IOMBurundi/status/1400032189803372546
Twitter – Nov 18 2021	https://twitter.com/IOMBurundi/status/1461286388607987714
Twitter – Nov 18 2021	https://twitter.com/IOMBurundi/status/1461286388607987714
Facebook – June 2 2021	https://www.facebook.com/103811660139040/posts/781139785739554/?d=n
Facebook – April 22 2021	https://www.facebook.com/103811660139040/posts/759474604572739/?d=n

4.2 Rapport du projet 20-UF-FPA-033

1. Information sur le projet			
Agence :	UNFPA	Pays :	Burundi
Secteur / cluster :	Protection - Violence sexiste	Code du projet :	20-UF-FPA-033
Titre du projet :	Promotion du bien-être des femmes et filles déplacées, rapatriées et réfugiées par l'atténuation des conséquences de VSBG et l'accès aux services de prise en charge, y compris les services de santé sexuelle et reproductive		
Date de début :	01/11/2020	Date de fin :	31/10/2021
Révisions :	Extension sans cout <input checked="" type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>
Financement	Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :	US\$ 1 681 680	
	Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :	US\$ 215 000	
	Montant reçu du CERF :	US\$ 700 000	
	Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :	US\$ 102 757	
	Partenaires gouvernementaux	US\$ 0	
	Partenaires ONG internationale	US\$ 0	
	Partenaires ONG nationale	US\$ 19 800	
Croix Rouge / Croissant Rouge	US\$ 82,957		

2. Résumé des résultats obtenus

L'objectif général du projet était de prévenir et répondre à la violence basée sur le genre parmi 50 000 personnes affectées par les catastrophes naturelles et rapatriées. Le projet a ciblé 35,679 personnes bénéficiaires, dont majoritairement les femmes et les filles vulnérables y compris les personnes vivant avec un handicap exposées aux risques de violences basées sur le genre dans les zones du projet. Les provinces ciblées ont été Bujumbura Rural, Makamba, Cankuzo, Kirundo, Kayanza, Muyinga et Ruyigi. Grâce à ce projet, les femmes et les filles dans les zones indiquées ont eu accès aux services appropriés de VBG en toute sécurité et dans le délai adéquat et les membres de communautés dans les zones d'intervention ont été informés sur les services disponibles pour les femmes et filles et comment y accéder dans le délai de 72 heures.

Au total 5457 femmes et filles en âge de procréer ont bénéficié de kits de dignité dont 900 femmes et filles rapatriées. Chaque kit était constitué de pagne (3 pièces), t-shirt, un seau de 20 litre avec couvercle, sous-vêtement, serviette hygiénique, savons et lait de beauté. 1000 ménages ont reçu une assistance monétaire pour répondre à leur besoins de base et améliorer leur capacité de résilience.

Le projet a permis de renforcer l'accès aux services de santé sexuelle et à la prise en charge médicale de qualité par le positionnement au niveau formations sanitaires de Kits Post viol et santé sexuelle. 70 prestataires de santé formés sur le dispositif minimum d'urgence avec un focus sur la gestion clinique des cas de viol avec l'utilisation des kits post viol. 30 structures de santé ont été renforcées dont 26 approvisionnées en kits SR.

1268 personnes survivantes de VBG ont bénéficié de services de prise en charge y compris le service psychosocial, médical, de protection et juridique. Les ateliers de formations et les séances de sensibilisation sur les VBG et services disponibles de prise en charge, la santé sexuelle ont atteint 50131 personnes dépassant très largement la cible preuve.

3. Modifications

UNFPA a soumis une requête d'extension sans coût additionnel de deux mois, afin de clôturer les activités du projet au 31 décembre 2021. La demande de cette extension a été motivée par le fait que les groupements de solidarité mis en place avec le transfert monétaire devaient être mieux encadrés par les points focaux des partenaires. Par ailleurs la contractualisation avec VIETTEL qui devait assurer le transfert du cash via la plateforme LUMICASH a pris plus de temps et en effet, le premier transfert du cash a eu lieu seulement au mois de mai 2021. Afin de rattraper ce délai, l'enveloppe mensuelle du transfert est passée de 40000 fbu à 100000 fbu. Ceci a permis de clôturer les transferts monétaires dans la zone à Gatumba au mois de septembre 2021.

La période d'extension a également permis de clôturer les distributions de kits de dignité et l'achat et déploiement des kits santé sexuelle et reproductive au niveau des formations sanitaires ciblées. En effet, suite à l'augmentation de prix des items contenus dans kits de dignité (de 20 USD à 35 USD), le projet n'a pas pu atteindre les 7000 femmes et filles bénéficiaires initialement prévues dans le cadre du projet Le retard dans la livraison des kits santé sexuelle et reproductive a également considérablement retardé la mise en œuvre des activités.

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Protection - Violence sexiste									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	7 514	578	4 046	289	12 427	3556	187	5056	208	9007
Retournés	1 088	84	587	42	1 801	2000	108	707	56	2871
Déplacés internes	7 280	560	3 920	280	12 040	8560	1456	4357	430	14803
Communautés d'accueil	5 097	392	2 745	196	8 430	4932	566	2957	208	8663
Autres personnes touchées	593	46	319	23	981	406	68	209	40	723
Total	21 572	1 660	11 617	830	35 679	19454	2385	13286	942	36067
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	216	17	116	8	357	109	7	56	4	176

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Dans le cadre du projet, UNFPA a organisé des sessions des sensibilisations et d'informations communautaires. 134 902 personnes ciblées parmi lesquelles 36 243 assistées directement par le projet. 98659 personnes ont été touchées indirectement par les sensibilisations, les sessions d'informations à travers la radio, les ateliers d'informations sur les conséquences de VBG, sur les services de santé sexuelle. En outre, les interventions de transfert monétaire n'a pas seulement touché les bénéficiaires directs mais aussi les membres de leurs familles.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet	Renforcer l'accès aux services de prise en charge de VSBG et l'autonomisation des femmes et filles déplacées, retournées et rapatriées dans les provinces de Bujumbura rural, Cankuzo, Makamba, Kirundo, Muyinga et Ruyigi.
Résultat 1	Les femmes et les filles dans les zones indiquées ont accès aux services appropriés de VSBG en toute sécurité et dans le délai adéquat

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Protection - Violence sexiste			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	# des survivants de violences sexuelle et celles basées sur le genre qui accèdent au moins à un service de gestion de cas y compris les services médicaux, psychosociaux, hébergement d'urgence, juridiques de qualité en fonction de leurs besoins	3,000	1268	Rapport d'activités de partenaires de mise en œuvre
Indicateur 1.2	# des structures sanitaires (10 hôpitaux et 30 centres de santé) sans rupture de stock en kits post viol durant la période de la réponse d'urgence	40	40	Rapport de distributions (listes de distribution et remise)
Indicateur 1.3	# des femmes et filles qui participent aux activités psychosociales, récréatives et sociales organisées dans les espaces sûrs pour femmes et filles sur les sites de déplacés de Gatumba	14,539	15 633	Listes de présences Rapport d'activités partagé par l'ONG SAD

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur	<p>Indicateur 1.1 : Pour les questions de prise en charge, UNFPA offre les services à ceux/celles qui les ont sollicités. Pour le cas présent, ceci est le total des cas reçus et servis au niveau des différentes structures. Il aurait fallu exprimer cet indicateur en terme de %, dans l'objectif d'avoir 100% des survivants VBG et qui ont accès à la prise en charge adaptée.</p> <p>Indicateur 1.3 : Les activités au sein des espaces sûrs pour femmes et filles dans les sites de déplacés de Kinyinya II et Sobel Maramvya ont suscité un intérêt et engouement. Ce qui expliquerait cette forte fréquentation par les bénéficiaires.</p> <p>Par ailleurs, le déploiement tardif des partenaires de mise en œuvre sur le terrain a ralenti la provision de services pour les survivant(e)s de VBG.</p>
---	---

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Appuyer la mise en place des systèmes de référencement fonctionnels, sûrs et immédiats pour les survivants de VSBG dans les zones d'intervention	UNFPA
Activité 1.2	Approvisionner les structures sanitaires en kits post-viol	UNFPA
Activité 1.3	Fourniture des services de gestion de cas de VSBG (y compris les services psychosociaux, juridiques, référencement médical, hébergement d'urgence).	Partenaires de mise en œuvre (CRB, AFEV et SAD)
Activité 1.4	Organiser une formation de recyclage en faveur des 70 assistants sociaux afin qu'ils puissent fournir le service de gestion de cas de qualité aux survivants de VSBG	Partenaires de mise en œuvre (CRB, AFEV et SAD)

Résultat 2 Les risques liés aux VSBG auxquels sont exposées les femmes et filles déplacées en âge de procréer, rapatriées et retournées sont identifiées, documentées et les actions de prévention / mitigation sont prises.

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster Protection - Violence sexiste

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	# des femmes et filles déplacées, rapatriées et retournées et autres vulnérables qui reçoivent des kits de dignité	7,000	5457	Rapport de distribution & Listes de distribution signées par les bénéficiaires
Indicateur 2.2	# de personnes (80% des femmes et filles chefs de ménages et 20% d'hommes ménages dirigés par les hommes) qui bénéficient au cours du projet d'une assistance monétaire d'urgence à utiliser pour couvrir les besoins de base (santé, vêtements, etc.) et ainsi éviter des stratégies négatives de survie (20 USD/Mois pendant 9 mois)	1,000	1112	Rapport de transfert fourni par Viettel Listes de bénéficiaires
Indicateur 2.3	# des personnes touchées par les sensibilisations dans les zones du projet sur la prévention contre l'exploitation et abus sexuels, les mécanismes de plaintes.	10,000	16422	Rapport d'activités des partenaires

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur

Indicateur 2.1 : Suite à l'augmentation de prix des items contenus dans Kits de dignité (de 20 USD à 35 USD), le projet n'a pas pu atteindre 7000 femmes et filles bénéficiaires initialement prévues. Pour atteindre les 5457 nous avons dû recourir au stock acquis grâce au fonds propres.

Indicateur 2.2 : 112 bénéficiaires supplémentaires grâce au fond spécial de la Directrice Exécutive de \$22 775.

Indicateur 2.3 : Un grand engouement des membres au niveau communautaire. Egalement le fait de s'appuyer sur le relais communautaire a permis de mobiliser et atteindre plus des bénéficiaires que prévus.

Activités	Description	Mise en œuvre par
-----------	-------------	-------------------

Activité 2.1	Former 70 membres des ONG partenaires sur l'identification et l'évaluation sécurisée des risques de VSBG auxquels sont confrontées les filles et les femmes dans une situation d'urgence	Partenaires de mise en œuvre (SAD, CRB et AFEV)
Activité 2.2	Réaliser des focus-group (groupes de discussion) et des cartographies communautaires avec les femmes et les filles afin d'identifier les risques de VSBG et d'autres risques de protection	Partenaires de mise en œuvre (SAD, CRB et AFEV)
Activité 2.3	Acquérir et distribuer les matériels d'atténuation des risques adaptés au contexte (Kits de dignité, lampes solaires) à 7,000 femmes et filles.	UNFPA
Activité 2.4	Fournir de l'assistance monétaire d'urgence à 1,000 personne par mois (20 USD/mois par mois pour répondre à leurs besoins basiques et éviter l'adoption des stratégies négatives de survie.	UNFPA (contrat avec Viettell)
Activité 2.5	Engager les autres secteurs dans les actions qui réduisent les risques pour les filles, les femmes et les garçons (exemple éclairage dans les sites, interdiction des ventes de drogues sur les sites de déplacés, latrines séparées par sexe, etc.)	Partenaires de mise en œuvre (SAD, CRB et AFEV)
Activité 2.6	Tenir des réunions avec différents groupes de la communauté - adolescentes, femmes, hommes, leaders afin d'identifier les risques pour les adolescentes et d'identifier, si possible, les mesures possibles pour réduire ces risques	Partenaires de mise en œuvre (SAD, CRB et AFEV)
Activité 2.7	Mettre en place des mécanismes communautaires de gestion des plaintes et Sensibiliser les communautés sur les risques d'exploitation et abus sexuels.	Partenaires de mise en œuvre (SAD, CRB et AFEV)
Activité 2.8	Mettre en place et former les réseaux communautaires d'alerte précoce et de protection pour les femmes et les filles dans les zones d'intervention. Il s'agit des membres du Comité de développement familial et communautaire (CDFC) et associations locales de femmes qui seront impliqués dans les sensibilisations et référencement des cas vers les services appropriés.	Partenaires de mise en œuvre (SAD, CRB et AFEV)

Résultat 3 Les membres de communautés dans les zones d'intervention connaissent les services disponibles pour les femmes et filles et comment y accéder dans le délai de 72 heures

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster		Protection - Violence sexiste		
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 3.1	# des personnes qui participent aux sessions d'informations sur les services disponibles de VSBG et comment y accéder dans le délai adéquat	20,000	41451	Rapport d'activités des partenaires (SAD, AFEV, CRB)

Indicateur 3.2	# des points focaux identifiés parmi les associations des femmes, les CDFC, les ONGs, formés sur comment disséminer les informations sur les services disponibles de façon appropriée dans une situation d'urgence	70 (10 par province)	70	Rapport d'activités des partenaires (SAD, AFEV, CRB)
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur		Indicateur 3.1 : Les sessions d'information sur les services disponibles de VSBG et comment y accéder dans les délais adéquats ont touché plus de personnes grâce à la méthodologie et aux outils utilisés : Etablissement d'espaces sûrs, jeux concours à travers les émissions radiodiffusées. Aussi les fonds additionnels mobilisés à l'interne par UNFPA dans le cadre de la Protection contre l'Exploitation et Abus Sexuels ont contribué à atteindre plus de personnes.		
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 3.1	En collaboration avec l'équipe UNFPA (spécialistes VBG), identifier et former les volontaires communautaires sur les techniques de sensibilisation dans une situation d'urgence	Rapport d'activités des partenaires (SAD, AFEV, CRB)		
Activité 3.2	Développer, traduire les matériels de communication d'urgence et disséminer les messages clés sur les services disponibles à travers les sessions d'information/animation, radios communautaires, les boîtes à images.	Rapport d'activités des partenaires (SAD, AFEV, CRB)		

Résultat 4 Les services de santé sexuelle et reproductive sont disponibles et accessibles pour les femmes et filles dans les zones du projet

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Protection - Violence sexiste			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 4.1	# des femmes et filles qui accèdent aux services de santé sexuelle et reproductive dans les zones du projet	10,000	12000	Rapport des données fournies par les formations sanitaires Rapport d'activités des partenaires (SAD, AFEV, CRB)
Indicateur 4.2	# des personnes touchées par les sessions d'informations et de sensibilisation sur la santé sexuelle et reproductive	40,000	41451	Rapport d'activités des partenaires (SAD, AFEV, CRB)
Indicateur 4.3	# des structures médicales dans les zones d'interventions équipées en kits SR et autres commodités essentielles durant la réponse d'urgence	10 Hôpitaux 30 CDS	40	Rapport de distribution de l'UNFPA- PNSR
Indicateur 4.4	# de personnels soignants formés sur le dispositif minimum d'urgence, la prise en charge clinique des	70 (10 par province)	70	Listes de présence Rapport des formations

	survivants des violences sexuelles et les SONU (Soins obstétricaux et Néonataux d'urgence).			
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur		-		
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 1.1	Approvisionner les FOSA/CDS en Kits de santé sexuelle et reproductive d'urgence y compris les Kits post viol	UNFPA		

7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires sous-financés⁴ qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)⁵ :

Les leaders communautaires et les bénéficiaires ont été impliqués et sensibilisés sur les critères de choix : l'identification et la validation des bénéficiaires du transfert monétaire et des autres activités sont faites dans des lieux publics en donnant la dernière parole de validation des listes aux membres de la communauté avec l'appui des autorités.

Le suivi post distribution a été organisé après chaque distribution de kits de dignité et de transfert monétaire à travers des groupes de discussions avec les femmes et filles, les hommes et garçons. Les bénéficiaires ont également été impliqués dans l'exercice d'identification des risques VBG associés au programme monétaire et mesures d'atténuation des risques identifiés. Des formations ont ciblé les structures communautaires constitués principalement des représentants des communautés affectés (comité de gestion des sites, les comités d'alerte, etc).

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Pour la mise en place des mécanismes de traitement des plaintes et de retours d'informations, le projet a tenu de façon systématique les groupes des discussions avec les bénéficiaires pour avoir leur feedback sur les services fournis par UNFPA. Le projet s'est appuyé sur des comités d'alertes à tous les niveaux travaillant avec un point focal d'organisation partenaire (SAD, CRB et AFEV) qui sert de relais entre la communauté et l'organisation. En effet, les numéros des téléphones des personnes ressources d'AFEV, CRB et SAD et des points focaux sont donnés à tous les niveaux de la communauté pendant les animations/ sensibilisations et sont affichés au centre d'écoute et au niveau des espaces sûrs pour femmes et filles.

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

⁴ En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

⁵ Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

Dans le cadre du projet, des formations et sensibilisation sur la Protection contre l'exploitation et abus sexuels ont été organisés. Au total, 16.422 personnes (les déplacés et les membres de la communauté d'accueil dans la zone d'intervention) ont été touchées par les sensibilisations sur la prévention contre l'exploitation et abus sexuels, les mécanismes de plaintes.

UNFPA coordonne le groupe de travail PEAS au Burundi. Les Procédures opérationnelles standards de prise en charge de victimes d'exploitation et abus sexuels, les mécanismes conjoints de plaintes sont en train d'être développée. Les consultations inter-agences se poursuivent pour accélérer la mise en application desdites Procédures opérationnelles standards.

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

Les femmes et les filles autant que les hommes et garçons ont été ciblés par le projet. Ceci a permis de réduire les tensions au sein des communautés. Egalement les comités d'alerte communautaire mis en place dans le cadre de ce projet ont tenu compte de la représentativité Homme-femme dans leurs compositions.

e. Personnes handicapées (PwD) :

Les femmes et filles vivant avec handicap était parmi les critères de choix des bénéficiaires de transfert monétaire et kits de dignité. Des évaluations des risques VBG associés au transfert monétaire et aux autres activités, ont impliquée des personnes vivant avec handicap principalement les femmes et filles. Des mesures de protection ont été mises en place, telles que l'accompagnement de cette catégorie de personnes lors des distributions de kits de dignité.

f. Protection :

Le projet a mené les activités de mitigation des risques à travers les groupes de discussions avec les femmes et filles, les hommes et garçons. Les audits de sécurité ont été réalisés par les mobilisateurs communautaires des ONG partenaires. Les risques de VBG ont fait l'objet de plaidoyer auprès d'autres secteurs tels que WASH, Abri et gestion et coordination de Camp.

g. Éducation :

RAS

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Oui, le PTM est un composant	1112

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considérée comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisées dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisée, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

9 mois de transferts étaient prévus à raison de 40.000 francs pour 1112 bénéficiaires. Par ailleurs la contractualisation avec VIETTEL qui devait assurer le transfert du cash via la plateforme LUMICASH a connu des délais et en effet, le premier transfert du cash a eu lieu au mois de mai 2021. Les bénéficiaires ont adhéré aux groupements d'épargne et de crédits qui existent dans leur environnement immédiat (groupe de solidarité). Certains groupements utilisent l'approche AVEC association villageoise d'épargne et de crédit leur permettant de faire des épargnes et de bénéficier des micros crédit pour leur autonomisation et d'autres l'approche. 73 groupements associatifs ont été

mis en place dans les provinces d'intervention à raison de 25 membres par groupements soit 1325 participants. Par rapport aux activités génératrices de revenus créés plus de 80 % des bénéficiaires du transfert monétaire ont créés eux-mêmes leurs propres AGRs

Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
# de personnes (80% des femmes et filles chefs de ménages et 20% d'hommes ménages dirigés par les hommes) qui bénéficient au cours du projet d'une assistance monétaire d'urgence	1112	US\$ 204 976	Protection - Violence sexuelle et/ou sexiste	Sans restriction

9. Visibilité des activités financées par le CERF.

Titre	Lien web / source
Distribution de kits de dignité	https://bit.ly/35AURdr https://bit.ly/3G9BwME https://bit.ly/3s2nbNn
Assistance et sensibilisation aux sites des IDPs (SOBEL et KINYINYA)	https://bit.ly/3u8uDsD
Assistance au Site SOBEL par la Directrice Régionale adjointe UNFPA	https://bit.ly/32CluMy

4.3 Rapport du projet 20-UF-HCR-027

1. Information sur le projet			
Agence :	UNHCR	Pays :	Burundi
Secteur / cluster :	Transferts monétaires à usages multiples Services commun - Logistique Abris et articles non alimentaires	Code du projet :	20-UF-HCR-027
Titre du projet :	Protection et assistance d'urgence pour répondre aux besoins de base des rapatriés et déplacés internes		
Date de début :	18/11/2020	Date de fin :	17/11/2021
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>
Financement	Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :		US\$ 7 486 000
	Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :		US\$ 0
	Montant reçu du CERF :		US\$ 1 200 231
	Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :		US\$ US\$ 214,362
	Partenaires gouvernementaux		US\$ 0
	Partenaires ONG internationale		US\$ 214,362
	Partenaires ONG nationale		US\$ 0
Croix Rouge / Croissant Rouge		US\$ 0	

2. Résumé des résultats obtenus

Cette subvention UFE du CERF a contribué à l'opération de rapatriement volontaire des réfugiés burundais facilitée par le HCR. En 2021, 65,279 réfugiés ont fait le choix de rentrer dans leur pays d'origine dans la sécurité et la dignité. Parmi ces réfugiés, 30,061 avait trouvé l'asile en Tanzanie, 22,973 au Rwanda, 7,289 en République Démocratique du Congo, 3,856 en Ouganda, 1,024 au Kenya, tandis que le reste a été rapatrié en provenance du Mozambique, du Cameroun, du Bénin, de la Zambie et du Sénégal.

L'aggravation de la vulnérabilité des personnes déplacées et rapatriées – notamment quant à la sécurité alimentaire et à l'accès aux services sociaux de base – augmente leur exposition à d'autres risques de protection, y compris à des violences basées sur le genre. En outre, les conditions de vie dans les sites de déplacés, les difficultés légales (comme la perte/l'absence de documents d'identités) auxquelles sont confrontées ces personnes et les difficultés d'intégration dans des communautés aux ressources déjà extrêmement limitées constituent des risques supplémentaires de protection. Les fonds CERF ont directement contribué au rapatriement de 5,250 réfugiés Burundais, qui ont reçu une assistance en mobile money de 150 USD par adulte et 75 USD par enfant ainsi qu'une assistance en biens non-alimentaires tel que prévu dans la proposition de projet.

Dans le projet d'assistance en cash, 806 familles de 1988 individus ont reçu des téléphones et carte sim ainsi que BIF 100,000 (USD 52) par chef de ménage. Similairement, 806 familles de 1988 individus ont reçu une assistance lors de la distribution des non-vivres. La distribution des non-vivres était composée de 2 couvertures ; 1 boîte de kit de cuisine, 1 moustiquaire, 1 jerry can ; 24 savons et 1 Sac de voyage pour chaque ménage. Ces distributions ont ciblés internes du site Kinyinya 2 (388 ménages) et de Sobel (418 ménages) de la zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura.

3. Modifications

Les personnes déplacées internes, notamment celles vivant dans les camps de déplacés, les rapatriés et les communautés qui voient une pression supplémentaire s'ajouter sur leurs ressources déjà limitées constituent des personnes particulièrement vulnérables. Pour veiller à ce que le principe de protection "Ne pas nuire" soit respecté afin qu'il n'y ait aucun risque que l'aide humanitaire fournie ne réduise pas effectivement la vulnérabilité de la population face à ces menaces et/ou n'améliore pas les capacités de la population à y faire face.

Le groupe de travail intersectoriel, sous la supervision de l'Equipe Humanitaire du Pays, s'est réunie pour une consultation sur la somme à distribuer et le contenu des kits de biens non-alimentaires pour assurer une harmonisation entre les organisations qui interviennent dans les sites de personnes déplacées. C'est la raison pour laquelle le transfert monétaire qui a été convenu par les organisations est de BIF100,000 (52 USD) par chef de ménage ce qui permet aussi d'augmenter le nombre d'individu qui reçoit l'assistance. Par conséquent, au lieu de 38,750 USD distribués à 1000 individus (27500 USD pour 550 adultes et 11,250 USD pour 450 enfants), 41,912 USD ont été distribués à 806 ménages pour un total de 1988 individus.

Similairement, le paquet de biens non-alimentaire distribués a été harmonisé entre les différentes agences. Par conséquent, le kit distribué représentant approximativement la moitié des articles initialement prévus. Ce kit réduit a été distribué à 806 ménages de 1988 individus.

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Services commun - Logistique									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0					
Retournés	1 589	1 299	1 299	1 063	5 250	1 589	1 299	1 299	1 063	5 250
Déplacés internes	0	0	0	0	0					
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0					
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0					
Total	1 589	1 299	1 299	1 063	5 250	1 589	1 299	1 299	1 063	5 250

Personnes handicapées (PwD) sur le total

	46	37	38	31	152	46	37	38	31	152
--	----	----	----	----	-----	----	----	----	----	-----

Secteur / cluster	Abris et articles non alimentaires									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0					
Retournés	1 589	1 299	1 299	1 063	5 250	1 589	1 299	1 299	1 063	5 250
Déplacés internes	303	247	248	202	1 000	686	42	564	514	1806
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0					
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0					
Total	1 892	1 546	1 547	1 265	6 250	2,275	1,341	1,863	1,577	7,056

Personnes handicapées (PwD) sur le total

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

	55	45	45	37	182	55	45	45	37	182
Secteur / cluster	Transferts monétaires à usages multiples									
	Prévu					Atteint				
Catégorie	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0					
Retournés	1 589	1 299	1 299	1 063	5 250	1 589	1 299	1 299	1 063	5 250
Déplacés internes	303	247	248	202	1 000	686	42	564	514	1806
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0					
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0					
Total	1 892	1 546	1 547	1 265	6 250	2,275	1,341	1,863	1,577	7,056
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	55	45	45	37	182	55	45	45	37	182

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Ce projet ne finance pas d'activités avec des bénéficiaires indirects.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet	Faciliter le rapatriement et la réintégration de 5,250 réfugiés burundais et répondre aux besoins de base de 1,000 déplacés internes.			
Résultat 1	5,250 rapatriés et 1000 personnes déplacés internes, chef de ménages, ont bénéficié d'une assistance monétaire multi-sectorielle			
Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Secteur / cluster	Transferts monétaires à usages multiples			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	# de rapatriés ayant bénéficié d'une assistance monétaire multi-sectorielle	5,250	5,250	Rapports de Protection, Rapport du partenaire mobile money (Lumicash/Ecocash)
Indicateur 1.2	# de déplacés internes ayant bénéficié d'une assistance monétaire multi-sectorielle	1,000	1,988	Rapports de Protection, Rapport du partenaire mobile money (Lumicash/Ecocash)
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur	Comparé à l'objectif initial du projet, un plus grand nombre de déplacés internes (806 ménages pour un total de 1988 individus) ont été ciblés à travers une assistance monétaire de 52 USD par ménage. La somme totale distribuée aux déplacés internes a été 41,912 USD comparé au 38,750 USD initialement prévus dans le projet.			
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 1.1	Transfert de l'assistance monétaire multi-sectorielle aux rapatriés	Implementation directe à travers des prestataire de service financiers (Ecocash/Lumicash)		
Activité 1.2	Transfert de l'assistance monétaire multi-sectorielle aux déplacés internes	Implementation directe à travers des prestataire de service financiers (Ecocash/Lumicash)		

Résultat 2 5,250 rapatriés et 1000 déplacés internes ont bénéficié d'une assistance en biens non-alimentaires

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Abris et articles non alimentaires			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	# de rapatriés ayant bénéficié d'une assistance en biens non-alimentaire	5,250	5,250	Rapports de Protection HCR, rapports des partenaires d'implémentation (Help a Child et Caritas)

Indicateur 2.2	# de déplacés internes ayant bénéficié d'une assistance en biens non-alimentaire	1000	2088	Rapports de Protection HCR, rapports des partenaires d'implémentation (Help a Child)
Indicateur 2.3	# de kits de bien non-alimentaires distribués	2080	2750	Rapports de Protection HCR, rapports des partenaires d'implémentation (Help a Child)
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur		Comparé à l'objectif initial du projet, un plus grand nombre de déplacés internes (806 ménages pour un total de 1988 individus) ont été ciblés à travers une assistance en biens alimentaires harmonisée avec les autres agences des Nations Unies.		
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 2.1	Distribution des articles élémentaires et ménagers aux rapatriés (kit initial de réintégration).	Help a Child		
Activité 2.2	Distribution des articles élémentaires et ménagers aux déplacés internes (bâches plastiques, les couvertures, les moustiquaires imprégnées et les kits de cuisine).1	Help a Child		

Résultat 3	5,000 Burundais rapatriés des pays de la sous-région ont bénéficié du transport pour leur retour dans des conditions assurant leur sécurité et leur dignité			
Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Secteur / cluster	Services commun - Logistique			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 3.1	# de rapatriés Burundais ayant bénéficié du transport et de l'assistance au centre de transit pour leur retour dans leur zone d'origine	5,250	5,250	Rapports de Protection HCR, Rapports du partenaire d'implémentation (AIRD)
Indicateur 3.2	# de litres de carburant utilisés pour le transport des rapatriés	67,000 litres	67,000 litres	Rapports de Protection HCR, Rapports du partenaire d'implémentation (AIRD)
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur		Ce résultat a été implémenté sans variation par rapport à la proposition de projet.		
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 3.1	Location des véhicules (bus et camions) pour assurer le transport principales et secondaires des rapatriés Burundais en provenance des pays voisins pour leur retour dans leur zones d'origine.	African Initiatives for Relief and Development en tant que partenaire d'implémentation		
Activité 3.2	Achat de carburant	Implémentation directe		

7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires sous-financés⁶ qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)⁷ :

Les critères de priorisation du HCR Burundi sont définis dans sa stratégie d'intervention visant à identifier et à répondre aux besoins les plus urgents des personnes déplacées internes et rapatriées. Une attention particulière est accordée aux groupes ayant des besoins spécifiques de protection et d'assistance. Des boîtes à suggestions, les réunions communautaires ainsi que les groupes de discussions ont été organisés pour recueillir les préoccupations et les plaintes de personnes déplacées internes. Concernant les rapatriés, des groupes de discussions ont été organisés ainsi qu'un monitoring de protection et un Post-Distribution Monitoring par téléphone pour un échantillon représentatif de rapatriés.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Une évaluation continue de l'assistance est faite à travers un monitoring du staff du HCR et le système de collecte des plaintes des bénéficiaires mise en place par le HCR au Burundi au niveau des sites des déplacés, dans les centres de transit pour rapatriés et de tous ses bureaux afin de relever ou de collecter la perception des bénéficiaires de l'assistance à eux offert. L'intervention permet aux déplacés internes d'entrer en contact direct avec le HCR par téléphone ou par le biais des boîtes à plaintes des sites de déplacés internes et dans les centres de transit pour rapatriés en cas d'apparition d'un problème de sécurité. En outre, le HCR travaille en étroite collaboration avec les groupes de volontaires de première ligne, les autorités locales pour assurer la sécurité de tous les déplacés internes dans les sites de déplacés et dans les zones d'intervention de réintégration.

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

Une sensibilisation est organisée annuellement pour tout le personnel du HCR et les partenaires pour prévenir et combattre l'exploitation et les abus sexuels (EAS). Il en est de même chez les membres des comités des personnes déplacés internes par le biais des organisations membres du groupe sectoriel de protection. Un système de collecte des plaintes est installé à tous les points délivrant les services.

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

Ce projet a pris en compte la problématique GBV à travers la prévention et la mitigation des risques. En particulier, des kits de d'hygiène seront distribués par UNFPA à toutes les femmes et jeunes filles (de 10 à 49 ans) pour les déplacés et ont été distribués à l'intérieur du kit de biens non-alimentaires distribué par UNHCR pour les rapatriés. De plus, un appui financier sera fourni, en particulier aux femmes et aux jeunes filles vulnérables. Cet appui financier permettra de réduire les risques de recours aux mécanismes négatifs de survie. De

⁶ En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

⁷ Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

plus, pour répondre aux problèmes de sécurité dans les sites de déplacés, une lampe solaire individuelle sera distribuée à chaque ménage.

e. Personnes handicapées (PwD) :

184 PwD ont été pris en charge dans le cadre de ce projet. Les listes des personnes vivant avec handicap ont été reçues à l'avance des collègues du pays d'asile pour assurer un traitement prioritaire et approprié à l'arrivée au centre du transit. Chaque personne vivant avec un handicap a été écoutée par le partenaire spécialisé dans ce domaine, puis les référencement vers les structures d'accompagnement (CDFC) dans les zones de retour ont été faits. Le partenaire a fourni une évaluation complète de chacun de ces cas et le transport secondaire a été assuré de façon individuelle jusqu'à leur colline de retour tandis que les autres bénéficiaires ont seulement été transportés jusqu'au niveau de leurs communes. Une attention particulière a été accordée à la manière d'améliorer les droits des personnes à besoin spécifique (catégorie incluant les PwD), en intégrant l'approche "droits de l'homme et égalité". Deux ateliers destinés aux administrateurs provinciaux, communaux et locaux, en vue de promouvoir leur rôle dans la protection, et la fourniture d'une assistance adéquate aux déplacés internes à besoins spécifiques, ont été organisés par le CNIDH avec le soutien du HCR.

f. Protection :

Chaque rapatrié qui est arrivé au centre du transit a passé par la table de triage pour une évaluation de potentiels besoins de protection et les éventuels actions de suivi et de référencement. Les partenaires spécialisés dans les domaines de la santé, la protection de l'enfance, la GBV, les PBS, et la justice étaient présents au centre de transit pour les appuis ponctuels et les référencement vers les structures d'accompagnement dans les zones de retour. Chaque rapatrié a bénéficié d'un paquet de retour destiné à les appuyer pendant le premier trois mois de leur retour au Burundi. Concernant les déplacés internes, 19 sites ont été visités, pour chaque site une évaluation des besoins de protection a été établie et analysée. Sept (7) cas de violations des droits de l'homme perpétrés contre des personnes déplacées ont été transmis et traités par la CNIDH conformément à la loi n° 04 du 5 janvier 2011. Les 7 cas ont été traités et clôturés avec une issue favorable.

g. Éducation :

Le projet a pris en considération l'éducation car les femmes chefs de ménages qui ont reçu une assistance par les transferts monétaires ont été sensibilisées à encourager et soutenir les enfants à continuer les études et à travers les membres du groupe sectoriels de protection sous la coordination du HCR Burundi on peut créer des espaces récréatifs pour les enfants ce qui diminue considérablement les enfants qui commencent des activités néfastes à leur avenir.

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Oui, le PTM est un composant	Oui, le PTM est un composant	7,238

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.




Pour les rapatriés, le HCR a effectué des transferts monétaires via mobile money à travers les opérateurs Lumicash et Ecocash dans les centres de transit. Ces transferts monétaires à objectifs multiples (sans restrictions) sont destinés à faciliter la réintégration des rapatriés dans leur zone de retour. Selon le Post-Distribution Monitoring, cette assistance a été utilisée principalement pour 3 types de dépenses que sont l'achat de biens domestiques (39%), les abris (25%) et la location de terres pour l'agriculture/élevage (24%). Concernant les déplacés, le HCR a effectué ses transferts monétaires via CASSAVA. L'argent transféré aux bénéficiaires en espèce a été utilisé par

ceux-ci pour l'achat des biens de première nécessité. Avant le transfert, le HCR a les critères de vulnérabilité déterminés par le secteur de protection pour l'assistance en transferts monétaires pour les déplacés internes. Une fois cette sélection faite, la remise des espèces a été organisée avec un agent payeur de CASSAVA Burundi.

Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
# de rapatriés ayant bénéficié d'une assistance monétaire multi-sectorielle	5,250	US\$ 610,350	Multi-cluster - Assistance aux réfugiés multisectorielle	Sans restriction
# de déplacés internes ayant bénéficié d'une assistance monétaire multi-sectorielle	1988	US\$ 41,912	Multi-cluster - Transferts monétaires à usages multiples (pas spécifique à un secteur)	Sans restriction Sans restriction

9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
Centre de transit Gitara	
Centre de transit Kinazi	
Centre de transit de Gihanga	

4.4 Rapport du projet 20-UF-CEF-053

1. Information sur le projet			
Agence :	UNICEF	Pays :	Burundi
Secteur / cluster :	Eau, assainissement et hygiène	Code du projet :	20-UF-CEF-053
	Protection - Protection de l'enfant Éducation		
Titre du projet :	Réponse d'urgence aux personnes touchées par les catastrophes naturelles dans la province de Bujumbura		
Date de début :	05/10/2020	Date de fin :	04/10/2021
Révisions :	Extension sans cout <input checked="" type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>
Financement	Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :	US\$ 1 495 000	
	Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :	US\$ 357 000	
	Montant reçu du CERF :	US\$ 950 000	
	Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :	US\$ 552,511	
	Partenaires gouvernementaux	US\$ 0	
	Partenaires ONG internationale	US\$ 392,236	
	Partenaires ONG nationale	US\$ 74,153	
Croix Rouge / Croissant Rouge	US\$ 86,122		
2. Résumé des résultats obtenus			

L'objectif principal du projet était d'apporter une réponse multisectorielle aux personnes touchées par les inondations dans la région de Gatumba (Mutimbuzi - Bujumbura Rural) avec plus de 24 000 personnes hébergées dans des sites de déplacement.

Grace à cette subvention, l'UNICEF et ses partenaires ont amélioré l'accès à l'eau potable de 39,832 personnes affectées par les inondations. Parmi ces bénéficiaires, 22,698 personnes ont reçu une distribution d'eau au début de la crise grâce à un partenariat avec la Croix Rouge Burundaise et la Protection Civile, ce qui a permis de dépasser la cible initialement prévue. De plus, 17,134 personnes ont désormais accès à une sources d'eau potable permanente suite au renforcement du réseau d'adduction d'eau potable de la REGIDESO dans la zone de Gatumba (réalisation de deux forages, réhabilitation et extension de 5000 mètres linéaires de réseau et le déplacement et réinstallation d'un réservoir de 250,000 m3 pour assurer un accès à un services basique d'eau potable aux personnes déplacées sur le site de Kinyinya et à la population urbaine de Gatumba).

Cinq écoles, dont une directement touchée par les inondations et quatre autres situées dans les sites de relocalisation ont également bénéficié d'un ensemble de services WASH pour améliorer l'environnement d'apprentissage des enfants. Ainsi un total de 60 latrines, 30 points de lavages des mains, 5 rampes de 6 robinets chacun ont été installés permettant à 5 695 élèves dont 2 958 filles et 2 737 garçons, d'avoir accès à de l'eau potable et un environnement assaini dans leur lieu d'apprentissage.

De plus, 18 928 enfants touchés par les inondations dans la commune de Mutimbuzi, dont 9 653 filles, ont reçu du matériel pédagogique individuel composé de cahiers, stylos, livres et règles. De même, 126 salles de classe ont été équipées de livres pour enseignants après que les livres préexistants ont eu été endommagés par les fortes pluies entre mars et juin 2021.

Le nombre d'enfants et de salles de classe ciblés était respectivement de 4 500 et 60, mais le nombre de personnes touchées a augmenté de manière significative pour deux raisons : (i) les intempéries et les inondations ont touché beaucoup plus de personnes que prévu initialement et, (ii) dans la plupart des cas, le matériel dont disposaient les enfants n'ayant pas été complètement endommagé, il s'agissait de fournir un complément et non un ensemble complet du kit d'apprentissage.

Nombre d'enfants ayant accès au soutien santé mentale et psychosocial.

Nombre d'enfants, filles et garçons,

De plus, un ensemble des services en protection ont été déployés dans les sites de déplacés afin de renforcer l'environnement protecteur et prévenir l'exposition des enfants et adolescents aux facteurs de risque. Ainsi, 17,314 enfants (10 388 filles et 6 926 garçons) de la zone de Gatumba (Kigaramango, Kinyinya II, Kigaramango) ont bénéficié d'activités de protection, et ont eu accès à des interventions d'atténuation des risques, de prévention ou d'intervention en cas d'exposition à la violence. Ce soutien s'est fait à travers le suivi individuel et des activités socio-récréatives, la prise en charge alternative et la réunification familiale, la prévention contre les abus, violences et exploitation, ainsi que le renforcement de l'approche communautaire à travers les comités de protection et les groupements de solidarité. De plus, 11,253 enfants et adolescents affectés par les inondations (6,364 filles et 4,889 garçons) ont bénéficiés d'activités de soutien psychosocial à travers des activités récréatives et de suivi individuel, y inclus 40 enfants vivants avec handicaps (24 filles et 16 garçons). Finalement, 120 jeunes adolescents (40 filles et 80 garçons) ont participé à des activités de réintégration socioéconomique et communautaire à travers des activités génératrices de revenus et 17,426 personnes (10,455 femmes et 6,971 hommes) ont été sensibilisées sur diverses thématiques de protection de l'enfant, y compris la protection contre la Covid-19 et les abus et exploitation sexuelles.

Une réponse de protection sociale innovante a été conçue pour soutenir 5,000 ménages et 22,224 enfants (11,743 filles ; 10,481 garçons) déplacés en raison des inondations à Gatumba. La réponse s'appuie sur une approche communautaire efficace passant par le développement des Groupes de solidarité (GS). Les GS servent de point d'entrée pour un ensemble d'interventions (génération de revenus, assainissement et hygiène, nutrition, protection/violence sexiste) et reçoivent un transfert monétaire forfaitaire unique. Cette approche est un exemple du lien entre l'humanitaire et le développement car elle se concentre sur le renforcement de la résilience et permet aux enfants et à leurs familles de faire face aux chocs et de s'en remettre. Les ménages de ces groupes ont pu bénéficier de l'ensemble de formation prévues sur les compétences de vie, incluant la prévention au VBG, la résolution des conflits, décision au sein du ménage et confiance en soi, ainsi que des formations pour la promotion de l'hygiène et un volet spécifique pour développer des activités génératrices de revenus (AGR). Ainsi, la connaissance des ménages sur la prévention des maladies s'est considérablement améliorée (90 pour cent ont toutes les connaissances sur le COVID-19 et 80 pour cent sur le choléra) les pratiques d'hygiène également (70 pour cent connaissent les 3 moments critiques de lavage des mains), plus de la moitié des ménages ont développé des AGR (81 pour cent ont reçu des crédits et 68 pour cent ont lancé une AGR) et le nombre de repas par jour pour les enfants s'est amélioré. Plus généralement cette approche de soutien à travers les GS a permis de consolider la cohésion sociale dans ces sites de déplacés.

3. Modifications

Au cours de la période de mise en œuvre du projet, les inondations dans la zone de Gatumba se sont poursuivies suite à la montée des eaux du lac Tanganyika. L'axe de Kajaga à Gatumba, où les conduits de transport d'eau ont été posés, a été particulièrement affecté. Par ailleurs, les travaux de réalisation de deux forages pour le renforcement de réseau d'Adduction d'Eau Potable (AEP) de Gatumba a été retardé en raison de difficultés administratives sur le site préalablement identifié par la REGIDESO. Malgré les échanges en amont entre UNICEF et la REGIDESO, l'entreprise DAC recrutée à travers un processus d'appel d'offre s'est vu interdire l'accès au site. Face à cette situation, les travaux ont été suspendus et de nouvelles négociations ont été conduites afin d'identifier un nouveau site. De plus, trois des cinq écoles affectées et ciblées pour la construction des latrines étaient également inondées, entraînant de ce fait le report des travaux. Cette situation a engendré des retards dans la mise en œuvre des interventions et le remplacement de deux écoles inondées par d'autres écoles dans la zone de relocalisation des déplacés à Maramvya Sobel.

Face à ce retard UNICEF a sollicité et obtenu l'accord du secrétariat du CERF une extension sans cout jusque au 31 décembre au lieu du 4 Octobre. Ainsi, pour faire face aux défis liés au retard des travaux et d'assurer un accès à l'eau aux populations affectées et déplacés, UNICEF a appuyé ses partenaires de mise en œuvre la CRB et la Protection Civile afin d'assurer par transport et distribution d'eau sur les sites. Cette activité a permis de minimiser les risques d'épidémie de maladies (diarrhée, cholera) liée à la consommation de l'eau insalubre, la pratique des règles d'hygiène des mains et de préserver la dignité des personnes déplacées. Ces différents changements ont entraîné une augmentation du nombre de bénéficiaire pour l'accès à l'eau. De plus le nombre d'élèves ayant bénéficié de services de WASH a également dépassé la cible initiale car les écoles ont vu leur effectifs augmentés, accueillant des élèves venant d'écoles fermées suite aux inondations.

Comme certains enfants des familles touchées risquaient d'abandonner l'école en raison de leurs conditions de vie difficiles, l'UNICEF, en consultation avec UNOCHA, a réaffecté un montant de 20 000 USD des activités d'éducation (fournitures) à la composante Politique sociale et plaidoyer, afin de soutenir la création de groupes de solidarité supplémentaires pour inclure ces familles. Les groupes de solidarité ont joué un rôle important, non seulement dans l'amélioration des conditions de vie des familles, mais aussi dans la sensibilisation continue des parents à l'importance de l'éducation ainsi qu'aux questions de protection de l'enfance.

Pour les interventions de protection de l'enfant, il n'y a pas eu modifications majeures. Malgré la recrudescence des inondations et la décision des autorités de délocaliser certains sites des déplacés vers Maramvya, les activités se sont poursuivies et touché la même cible d'enfants affectés. Cependant, la poursuite des interventions a nécessité l'aménagement des espaces amis des enfants, l'intégration des garderies communautaires suivant les demandes des parents, et l'encadrement des enfants scolarisés, ce qui a amélioré la qualité de la réponse holistique et de la prise en charge des enfants.

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Éducation									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	0	0	1 530	1 470	3 000	0	0	1 133	1 610	2 743
Communautés d'accueil	0	0	765	735	1 500	0	0	8 520	7 665	16 185
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	2 295	2 205	4 500	0	0	9 653	9 275	18 928
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	0	0	344	331	675	0	0	1 447	1391	2 838

Secteur / cluster	Eau, assainissement et hygiène									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	3 877	3 725	4 551	4 372	16 525	6 128	5 889	7 201	6 910	26 128
Communautés d'accueil	2 079	1 997	2 441	2 345	8 862	3 215	3 088	3 776	3 625	13 704
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	5 956	5 722	6 992	6 717	25 387	9 343	8 977	10 977	10 535	39 832
Personnes handicapées (PwD) sur le total										

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

	893	858	1 048	1 007	3 806	1 401	1 346	1 646	1 580	5 973
Secteur / cluster	Protection - Protection de l'enfant									
	Prévu					Atteint				
Catégorie	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	4 080	3 920	6 120	5 880	20 000	0	0	10 455	6 971	17 426
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	4 080	3 920	6 120	5 880	20 000	0	0	10 455	6 971	17 426
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	612	588	918	882	3 000	0	0	24	16	40

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Pour la composante WASH, le renforcement de l'adduction d'eau potable de Gatumba a permis d'améliorer l'accès à l'eau environ 11,000 personnes vivant dans la zone de Gatumba qui étaient déjà desservies par le réseau mais qui sont souvent confrontées à des coupures régulières d'eau potable en raison de la faible capacité de stockage. Le renforcement de la capacité de production et de distribution leur permet d'avoir de l'eau de façon permanente.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet	Améliorer les conditions de survie des enfants déplacés et de leurs familles dans les zones touchées par les inondations en 2020 au Burundi, grâce à une approche multisectorielle et la mise en œuvre de solutions durables dans les domaines de l'eau, assainissement, hygiène, l'éducation et la protection pour les communautés touchées et/ou à risque
Résultat 1	Fourniture de services et d'approvisionnements essentiels en eau, assainissement et hygiène (WASH) aux populations déplacées et aux communautés d'accueil

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster		Eau, assainissement et hygiène		
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	Nombre de personnes touchées par les inondations ayant accès à une quantité suffisante d'eau salubre pour la boisson, la cuisine et l'hygiène personnelle dans les sites et environs	25,387	39,832 dont 22,698 pour un accès à l'eau par water trucking et 17,134 pour un accès à l'eau à la suite du renforcement du réseaux AEP de Gatumba	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'activités de la protection Civile et Rapport de projet de la Croix Rouge Burundaise • Procès-verbal de réception des travaux • Visite des réalisations physiques
Indicateur 1.2	Nombre d'enfants ayant accès à des installations WASH et à des services d'hygiène appropriés dans les établissements d'enseignement et les espaces sécurisés	3,473	5 695	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des élèves dans les écoles (village de Développement, Warubondo, Kinyinya II) Rukaramu I et Rukaramu II,] • Procès-verbal de réception des travaux ; • Visite de réalisation physique dans les écoles citées.
Indicateur 1.3	Nombre de kilometres de reseau d'eau construits	5	5	<ul style="list-style-type: none"> • Procès-verbal de réception des travaux avec l'entreprise DAC, • Visite réalisation physique à Gatumba et site Kinyinya II]

Indicateur 1.4	Nombre de forages construits	2	2	<ul style="list-style-type: none"> • Procès-verbal de réception des travaux avec l'entreprise DAC,] • Visite du site de forage de la REGIDESO à Kajaga
Indicateur 1.5	Nombre de latrines réhabilitées/construites	60	60	<ul style="list-style-type: none"> • Procès-verbal de réception des travaux ; • Visites des infrastructures dans les écoles
Indicateur 1.6	Nombre de points d'eau réhabilités/construits	5	18 (dont 5 rampes de 6 robinets chacun et 13 bornes fontaines)	<ul style="list-style-type: none"> • Procès-verbal de réception des travaux ; • Visites des infrastructures dans les écoles
Indicateur 1.7	Nombre de stations de lavage de mains réhabilitées/construites	30	30	<ul style="list-style-type: none"> • Procès-verbal de réception des travaux ; • Visites des infrastructures dans les écoles

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur

L'augmentation du nombre de personnes ayant accès à un service d'eau potable se justifie par des activités additionnelles de transport et distribution (Water trucking) d'eau potable aux personnes affectées.

En effet, l'UNICEF et ses partenaires de mise en œuvre ont assuré un service d'accès à l'eau potable dans les sites de déplacés avant la finalisation des travaux de renforcement de l'adduction d'eau potable de Gatumba. Cette activité de transport et distribution s'est élargie aux sites de déplacés de Kigaramango et de Kininya II et des populations hôtes environnantes qui n'avaient pas été prises en compte lors de l'évaluation des besoins.

De plus, le site de Kininya II qui accueille toujours un très grand nombre de déplacés en attente de relocalisation, a été doté de 13 bornes fontaines augmentant le nombre de points d'eau total à 18 au lieu de cinq initialement prévus.

Finalement, l'augmentation du nombre d'élèves bénéficiaires, qui est passé de 3,473 planifiés à 5,695, s'explique par l'accueil dans les écoles appuyées par le projet d'élèves additionnels venant d'établissements voisins inondés n'ayant pas pu être réhabilités.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Construction de 2 puits et l'extension du réseau d'eau aux localités concernées	[Les entreprises DAC et ECOCOVM dont DAC pour les composantes réalisation de deux forages et l'extension du réseau d'eau potable (AEP) et ECOCOVM pour la

		composante déplacement et installation du réservoir de 250 m3 de stockage et distribution d'eau potable.
Activité 1.2	Réhabilitation/construction d'infrastructures WASH (latrines, points d'eau, stations de lavage des mains) et fourniture de réservoirs de stockage d'eau dans les écoles touchées par les inondations	Les entreprises DELTA construction et SOCOMADI

Résultat 2 Fourniture de matériel pédagogique essentiel pour faciliter la réinsertion scolaire des enfants touchés

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Éducation			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	Nombre d'enfants touchés par les inondations recevant du matériel pédagogique individuel (équivalent au nombre de kits scolaires distribués)	3,000	18,928	Données de la Direction communale de l'Éducation à Mutimbuzi
Indicateur 2.2	Nombre de salles de classe touchées par les inondations dotées de matériel scolaire essentiel (nombre de kits d'apprentissages pour les enseignants)	60	126	Données de la Direction communale de l'Éducation à Mutimbuzi
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur	Le nombre de bénéficiaires a augmenté de manière significative pour deux raisons : - Le mauvais temps et les inondations ont touché beaucoup plus de personnes que prévu initialement ; - Dans la plupart des cas, les équipements scolaires des enfants n'ayant été qu'en parti endommagés, le projet a fourni des kits partiels au lieu des kits complets initialement prévus.			
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 2.1	Achat de matériel pédagogique individuel (kits scolaires) et matériel scolaire (kits d'apprentissages)	UNICEF		
Activité 2.2	Distribution de matériel pédagogique individuel (kits scolaires) et matériel scolaire (kits d'apprentissages)	Ministère de l'Éducation nationale et de la recherche scientifique.		

Résultat 3 Des services de protection renforcés pour les enfants déplacés et leurs familles

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Protection - Protection de l'enfant			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 3.1	Nombre d'enfants ayant accès au soutien santé mentale et psychosocial.	10,000	11 253 (6 364 filles et 4 889 garçons)	<ul style="list-style-type: none"> Rapports des partenaires SAD, ministère de la Solidarité (CDFC et DEF)

				<ul style="list-style-type: none"> • Rapports des évaluations sectorielles • Base de données du Sous-secteur PE
Indicateur 3.2	Nombre d'enfants, filles et garçons, ciblés par les activités de protection en général, et ayant accès à des interventions d'atténuation des risques, de prévention ou d'intervention en cas d'exposition à la violence	16,000	17 426 (10,388 filles et 6,926 garçons)	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports des partenaires SAD, ministère de la Solidarité (CDFC et DEF) • Rapports des évaluations sectorielles
Indicateur 3.3	Nombre de représentant de ménages soutenus par les groupes de solidarité.	4,000	1 150 représentants de 46 ménages	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports des partenaires Foi en Action, ministère de la Solidarité (CDFC et DEF) • Rapports des évaluations sectorielles
Indicateur 3.4	Nombre d'espaces amis des enfants renforcés	4	9 espaces (y compris 5 autres espaces mobiles mis en place suivant les besoins/demandes)	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports des partenaires SAD, ministère de la Solidarité (CDFC et DEF) • Rapports des évaluations sectorielles
Indicateur 3.5	Nombre de groupes de solidarité créés et accompagnés	75	75 (y compris 120 jeunes bénéficiaires de la réinsertion socio-économique)	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports des partenaires SAD, ministère de la Solidarité (CDFC et DEF) • Rapports des évaluations sectorielles

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur

La cible de certains indicateurs a été dépassée suite aux capacités opérationnelles du partenaire de mise en œuvre qui a pris l'initiative d'adopter une stratégie d'espaces mobiles en vue de toucher également les enfants des communautés d'accueil. Ceci a permis de promouvoir la cohésion sociale et minimiser les risques de stigmatisation. Le paquet d'activités de protection de l'enfant a fortement contribué à prévenir les enfants et les adolescents contre les risques d'abus, exploitation, violence. Cependant, l'insuffisance du paquet complémentaire tel que les abris, l'alimentation, etc. ont exposé certains enfants, notamment les filles aux risques de sexe de survie et aux violences sexuelles.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 3.1	Renforcement des 4 Espaces Amis des Enfants pour la provision de support psychosocial et la réalisation des activités récréatives	ONG Nationale "Social Action for Development" (SAD)

Activité 3.2	Sensibilisation des enfants, filles et garçons, touchés par les inondations à la prévention des violations	ONG Nationale "Social Action for Development" (SAD), Ministère de la Solidarité (CDFC et DEF)
Activité 3.3	Création et accompagnement de groupes de solidarité pour soutenir les enfants déplacés et leurs familles	ONG Nationale "Foi en Action"/ ONG internationale CONCERN

7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires sous-financés⁸ qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)⁹ :

La redevabilité envers les populations touchées est intégrée tout au long du cycle du projet. Les populations touchées ont été impliquées dans les interventions de WASH dans la prise de décision à travers les différents comités de gestion des sites et les comités d'hygiène mis en place sur les sites de déplacés. Au cours de la mise en œuvre du projet, les comités de gestion des sites ont été impliqués dans le suivi régulier des rotations des camions en charges de l'approvisionnement en eau des sites. Les lieux d'implantation des bornes fontaines ont été identifiés par les représentants des personnes affectées, incluant également les plus marginalisées et les plus touchées sur les sites à travers des séances de concertation. Cela a permis de s'assurer de l'équité dans la répartition des bornes fontaines sur le site. L'UNICEF et ses partenaires ont consulté régulièrement les populations affectées dans le but d'améliorer l'adaptabilité de la réponse et l'appropriation des infrastructures par le biais de visites de suivi sur le terrain et de rapports d'activité réguliers.

De même, en matière d'éducation, l'identification des besoins et des bénéficiaires ainsi que la distribution de matériels ont toujours été faites ensemble avec les représentants des populations affectées, notamment les directeurs d'écoles, les comités de gestions d'écoles, des représentants d'élèves, la direction communale de l'éducation ainsi que le niveau central du Ministère de l'Education nationale et de la recherche scientifique à travers sa Cellule de gestion des urgences. Finalement, les groupes de bénéficiaires ont été mis à contribution pour le choix des activités de protection de l'enfant, les lieux d'installation des espaces amis des enfants. Les personnes affectées ont même contribué à l'animation des activités dans les espaces.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Pour le volet eau, hygiène assainissement, les communautés sont impliquées dans le suivi de l'approvisionnement en eau et rapportent à UNICEF et ses partenaires de mise en œuvre les insuffisances liées à l'approvisionnement des sites. Avant le démarrage des travaux d'extension et de réhabilitation du réseau de 5,000 mètres linéaires, UNICEF à travers son partenaire étatique la REGIDESO a organisé des séances d'information avec les populations bénéficiaires avec la collaboration des autorités locales. Ces différentes séances ont permis de recueillir l'avis des populations sur le projet.

Par ailleurs, l'UNICEF a mis à la disposition des comités de gestion des sites et des comités d'hygiène des numéros afin de signaler toute irrégularité dans l'approvisionnement ou tout autre manquement sur la mise en œuvre. Des séances de travail se sont tenus régulièrement avec les entreprises contractantes, UNICEF et la REGIDESO afin de s'assurer la prise en compte des préoccupations des populations.

⁸ En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

⁹ Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

Grace à la ligne verte 116 et à une hotline mise en place dans les sites, les populations bénéficiaires ont régulièrement été informées sur leurs droits en termes des services disponibles et adresser leurs plaintes qui sont traitées par une commission intersectorielle mise en place dans les sites. Des réunions hebdomadaires de coordination sont tenues dans les sites et permettent de traiter l'ensemble des préoccupations soulevées par les personnes affectées.

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

L'UNICEF a une tolérance zéro pour l'Abus et Exploitation Sexuelles (AES). Tous les intervenants dans les sites ont été formés sur la protection contre les incidents d'AES. Des outils de suivi, de dénonciation et de réponse ont été mis à la disposition des différents acteurs intervenant dans les sites. Dans le cadre de ce programme, 17,314 personnes ont été sensibilisés sur l'atténuation des risques de la PEAS et des VBG, y compris 200 volontaires communautaires et 60 leaders communautaires.

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

Le secteur de la Protection de l'enfant a travaillé étroitement avec UNFPA et ONU Femme dans le développement de quelques modules de formations des filles et femmes sur la compétence de vie courante. De plus, les besoins spécifiques des femmes et filles ont été pris en compte à travers le renforcement des capacités, la distribution des kits de dignités et kits d'hygiène intime. Les femmes et les filles ont également été soutenues dans les activités de réinsertion socioéconomique et les groupements de solidarités en vue de leur autonomisation.

e. Personnes handicapées (PwD) :

Le projet n'a pas visé spécifiquement les personnes vivant avec un handicap, toutefois lors de sa mise en œuvre UNICEF et ses partenaires se sont assurés de prendre en compte les besoins spécifiques des personnes. En effet, pour la composante eau hygiène et assainissement, les infrastructures réalisées prennent compte l'accessibilité pour les personnes vivant avec un handicap. L'identification des bénéficiaires de matériels d'apprentissage a également été faite en accordant une grande priorité aux enfants vivant avec handicap ou dont les parents vivent avec handicap. Pour le sous-secteur de la Protection de l'Enfant, 40 enfants vivants avec handicaps ont été directement prise en charge, y compris par un soutien psychosocial, le référencement vers les services de base et l'adaptation des jeux tenant compte des besoins spécifiques des enfants à mobilité réduite et ceux vivants avec d'autres formes de handicap.

f. Protection :

Les interventions de la Protection de l'Enfant ont eu un caractère fondamentalement protecteur. Toutes les activités ont visé l'offre des services de protection aux enfants, y compris protection contre la détresse psychologique, les abus, exploitations, violence et exposition à toute de pratique néfaste. Le secteur de la protection a également soutenu l'accès et le maintien des enfants à l'école assurant que l'école offre un environnement propice pour leur protection. Un travail de coordination avec le secteur de l'Éducation a permis de mettre en place des salles de classes d'urgence à Maramvya en vue d'assurer que les enfants déplacés accèdent à l'enseignement comme les autres.

g. Éducation :

L'éducation a été largement prise en compte dans ce projet puisque les activités ont été directement consacrées à faciliter le retour à l'école des enfants déplacés. En plus du matériel d'apprentissage qui a été fourni aux enfants affectés par les inondations, certaines activités WASH ont été étendues aux écoles, de même que des activités de protection. Les activités autour des groupes de solidarité appuyés par le projet incluaient également le renforcement des capacités des familles pour la prise en charge de la scolarité de leurs enfants mais aussi la sensibilisation des parents sur l'importance de la scolarisation des enfants. À ce titre, les organisations partenaires de la protection par exemple, ont également appuyé la réouverture des classes au niveau de certains sites des déplacés.

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Oui, le PTM est un composant	Oui, le PTM est un composant	5000 Ménages

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

Un cash transfert d'une valeur de 300USD a été transféré aux groupes de solidarité créés. Versée sur un compte en banque, cette subvention a permis aux différents membres des groupes de contracter des prêts afin d'investir sur des activités génératrices de revenu.

Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
Cash transfert	5,000 ménages	US\$ 30,000	Protection - Protection	Sans restriction

9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
Paquet de communication pour médias	https://weshare.unicef.org/Package/2AMZIFRUDI8W
Article 1	https://www.unicef.org/burundi/stories/recovering-floods
Article 2	https://www.unicef.org/burundi/stories/dire-straits
Article 3	https://www.unicef.org/burundi/stories/mothers-story-changing-weather
Article 4	https://www.unicef.org/burundi/stories/climate-shocks-pictures
Article Forbes	https://www.forbes.com/sites/unicefusa/2021/04/21/what-climate-shock-looks-like-in-burundi---and-the-unicef-response/?sh=6aaf78547a49
Article UNICEF USA	https://www.unicefusa.org/stories/supporting-recovery-climate-shocks-microloans/38903
Publication sur Instagram	https://www.instagram.com/p/CpIXckVHlb_/
Publication sur Facebook	https://www.facebook.com/UNICEFBurundi/posts/1886720928159934
Publications sur Twitter	https://twitter.com/unicef_burundi/status/1328672690945871872?lang=en
	https://twitter.com/UNICEF_Burundi/status/1411218149064781826
	https://twitter.com/UNICEF_Burundi/status/1409436409505583105
	https://twitter.com/UNICEF_Burundi/status/1399335571416309760

4.5 Rapport du projet 20-UF-WFP-044

1. Information sur le projet			
Agence :	WFP	Pays :	Burundi
Secteur / cluster :	Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire	Code du projet :	20-UF-WFP-044
Titre du projet :	Fournir une aide alimentaire d'urgence aux personnes déplacées en situation d'insécurité alimentaire touchées par les chocs climatiques et aux rapatriés burundais.		
Date de début :	05/10/2020	Date de fin :	04/10/2021
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>
Financement	Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :	US\$ 27 800 000	
	Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :	US\$ 7 563 400	
	Montant reçu du CERF :	US\$ 1 500 000	
	Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :	US\$ 381 284	
	Partenaires gouvernementaux	US\$ 0	
	Partenaires ONG internationale	US\$ 318 631	
	Partenaires ONG nationale	US\$ 0	
Croix Rouge / Croissant Rouge	US\$ 62 653		

2. Résumé des résultats obtenus

Grace à cette contribution du CERF le PAM a pu répondre aux besoins alimentaires des 40,758 personnes dont 36 965 personnes déplacées par les inondations et 3 793 rapatriés selon les résultats suivants :

36,965 personnes déplacées par les inondations ont reçu une assistance alimentaire composée de maïs en graine, de haricots, de sel et d'huile végétal enrichie pour un total de 226.088 Mt pour 3 mois. Pour les mois de mai et aout 2021, l'assistance alimentaire aux personnes déplacées était hybride (vivres en nature et transferts monétaires). Au cours de ces deux mois, le PAM a, à travers ses partenaires de mise en œuvre (la Croix Rouge burundaise et une banque locale) distribué USD 207,117 (413,700,000 Francs burundais) à 6,022 ménages, soit 30110 personnes parmi ces bénéficiaires, et des haricots et du sel en nature.

En outre, le PAM a assisté 3,793 rapatriés avec un paquet retour de 3 mois composé des transferts monétaires des produits alimentaires en nature (farine de maïs et d'huile végétale). Au total, environ 135.808 mt des vivres et 318,232.93 USD (61,000 BIF par bénéficiaires rapatriés) ont été ainsi distribué aux rapatriés. Pendant leur séjour dans les sites de transit¹⁰, les rapatriés avaient aussi reçu des repas chauds pour un total d'environ 8 mt de vivres composé de haricot, farine de maïs, d'huile végétale et de sel.

Le projet a été exécuté dans 5 provinces: Bujumbura Rural, Rumonge et Makamba, Muyinga et Kirundo.

Le nombre planifié des personnes déplacées a été dépassé à cause de l'augmentation des besoins pendant la mise en œuvre du projet à la suite des nouvelles inondations survenus dans les zones de Gatumba et de Rumonge. Le PAM a donc recouru à d'autres financements pour compléter les fonds CERF. Cependant, le nombre des retournés assistés était inférieur au nombre planifié (3,793 contre 5,250) en raison d'arrivées moins importantes que prévues.

¹⁰ La durée moyenne de séjour dans un site de transit est de 3 jours.

3. Modifications

Pas de changement dans les besoins des personnes à assister. Néanmoins, un retard dans l'exécution du projet a eu lieu en raison des difficultés rencontrées dans le processus ciblage des bénéficiaires. L'OIM devait mener les activités de fixing et de profilage en vue de sélectionner les bénéficiaires sur la base des critères bien définis et ensuite fournir une liste filtrée aux acteurs humanitaire intervenant à Gatumba. La période du était d'octobre 2020 à aout 2021.

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0					
Retournés	1 589	1 299	1 299	1 063	5 250	1,918	1875	0	0	3,793
Déplacés internes	6 189	5 901	6 017	5 993	24 100	18,693	18,272	0	0	36,965
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0					
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0					
Total	7 778	7 200	7 316	7 056	29 350	20 611	20 147			40 758
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	1 166	1 080	1 097	1 058	4 401					

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Les bénéficiaires indirects des activités de ce projet sont représentés par certains ménages d'accueil ayant accueilli des déplacés car les sites pour les déplacés n'ont pas hébergé l'ensemble de ceux-ci.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet Fournir une aide alimentaire inconditionnelle aux populations vulnérables, telles que les personnes déplacées victimes des catastrophes et les rapatriés, afin de répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base.

Résultat 1 Les rapatriés burundais reçoivent une ration alimentaire complète afin de répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base.

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	Nombre de rapatriés ciblés par mois	5,250	3,793	Rapport de transfert des montant distribués via les partenaires en annexe
Indicateur 1.2	Valeur de la transferts monétaires PMT (BIF/USD) fournie aux rapatriés pour répondre aux besoins alimentaires	302,089 USD	318,232.93 USD	Idem
Indicateur 1.3	Quantité des vivres distribuées aux rapatriés	135.808 Mt	190 Mt	

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur Le PAM a assisté 3,793 rapatriés avec un paquet alimentaire de retour (en nature et en cash) pour 3 mois et a pu offrir un repas chaud pendant les 3 jours de séjour dans le centre de transit. La valeur du transfert monétaire était de 61,000 BIF par rapatrié bénéficiaires, soit environ 318,232.93 USD (voir document PDF en annexe). La valeur cible n'a pas été atteinte car les rapatriés ne sont pas venus au rythme attendu.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Réalisation des transferts monétaires aux bénéficiaires ciblés	UNHCR, Lumicash et Casava

Résultat 2 Les personnes déplacées vulnérables touchées par les chocs climatiques reçoivent une aide alimentaire complète en nature (in-kind) afin de répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base.

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	Nombre de personnes déplacées bénéficiant d'une assistance par mois	24,100	19445	[Rapport de distribution]
Indicateur 2.2	Quantité (tonnes métriques) - d'aide en nature distribuée fournie	153 MT	82,548 mt	[Rapport de distribution]

Indicateur 2.3	Montant distribué		209,910 USD	[Rapport de distribution]
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur		Le PAM a dépassé le nombre planifié vu que le nombre des déplacés dans le besoin était supérieur aux prévisions. Pour ce faire, le PAM a eu recours à d'autres sources de financement.		
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 2.1	Approvisionnement en produits alimentaires de base / réapprovisionnement	L'Unité de Procurement du PAM		
Activité 2.2	Distribution d'aide alimentaire aux bénéficiaires ciblés	Croix Rouge du Burundi		

7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires sous-financés¹¹ qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)¹² :

Les bénéficiaires ont été associés dans la mise en œuvre pendant l'identification, le ciblage et la validation publique, le CFM a permis de connaître les problèmes survenus suite à la sensibilisation des bénéficiaires et sur leurs droits d'assistance. C'est ainsi que nous avons reçu des plaintes suivantes :

- Allégations de fraude/tricherie lors de l'enregistrement des bénéficiaires (enregistrement moyennant des sommes d'argent) ;
- Allégations de problèmes de documents qui sont sources de difficultés pour obtenir l'assistance (manque de cartes scope, carte nationale d'identité et bon de ration) ;
- Allégations de personnes vulnérables prétendant être ciblées mais qui ne se retrouveraient pas sur les listes de distribution du cash.

Les moniteurs de terrain du PAM ont enquêté sur ces situations et ont trouvé qu'elles ne reposaient pas sur des faits permettant de corroborer ces allégations.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Le mécanisme de retour d'information mis en place s'est fait par téléphone. Les bénéficiaires appellent gratuitement sur le téléphone le numéro vert du PAM qui leur est communiqué via différents supports (informations via réunions de sensibilisations, banderoles sur le site de distribution et carte SCOPE avec numéro affiché pour les bénéficiaires à Rumonge). Ils posent leurs plaintes confidentiellement. Après analyse par le bureau du PAM, ils reçoivent ensuite les réponses par le même numéro qui les rappelle.

Le mécanisme de réception et gestion des feedbacks, « CFM » a poursuivi ses activités, les femmes utilisent plus le téléphone mobile pour soumettre leurs doléances contrairement aux hommes qui le font par la ligne verte. Pour cette activité les plaintes soumises se chiffrent à 16%. Le CFM a permis d'apporter des corrections d'ordre opérationnel dans certaines activités à la satisfaction des

¹¹ En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

¹² Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

bénéficiaires. Beaucoup de plainte se situe au niveau de la demande d'assistance. 720 feedbacks ont été donnés, il faut noter que le nombre de feedbacks est fonction des périodes de distribution.

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

Le PAM a mis en place un mécanisme de traitement des plaintes via un numéro de téléphone gratuit où tous les bénéficiaires ayant une plainte à formuler en rapport avec une situation d'exploitation sexuelle peuvent appeler. Les bénéficiaires peuvent s'y exprimer d'une façon confidentielle. La situation est traitée par le Chef de Programme du PAM ou par le Directeur Pays pour les cas les plus graves.

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

Pour contribuer à l'égalité de sexe et à la promotion de l'autonomisation et de la protection des femmes et des filles, le PAM cible les femmes et les hommes et distribue les vivres aux femmes qui sont considérées comme cheffe de ménage.

e. Personnes handicapées (PwD) :

Le projet a abordé les risques spécifiques, en identifiant d'abord les ménages des déplacés les plus vulnérables. Lors de l'identification des bénéficiaires, le projet a pris en compte l'inclusion des personnes à besoins spécifiques (personnes handicapées et autres personnes à mobilité réduite). Le projet a aussi mis en place lors des distributions un mécanisme permettant de servir en priorité les personnes à besoins spécifiques, telles que les filles, les femmes et handicapés pour écourter leur temps d'attente sur les sites de distribution.

f. Protection :

Dans le cadre de ce projet, nous avons mis en place avec les partenaires de la Croix Rouge du Burundi, des règles et mécanismes permettant de minimiser les risques des bénéficiaires comme la fixation de l'heure du début de la distribution et celle de la fin, pour que les bénéficiaires ne rentrent pas chez eux tardivement. Le balisage du périmètre de distribution a également été effectué pour éviter les risques de bousculade. En outre, lorsque la modalité du cash a été utilisée, cela a évité aux bénéficiaires de se déplacer avec une cargaison de vivres. Les sites de distributions étaient géographiquement accessibles pour tous y compris les personnes à besoin spécifique.

g. Éducation :

Cela n'est pas applicable dans le cadre de ce projet.

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Oui, le PTM est un composant	Oui, le PTM est un composant	33,903

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

Les transferts monétaires ont été effectués via le téléphone mobile avec pour objectif l'achat de vivres. Pour les retournés les partenaires (Lumicash et Casava) ont envoyé le montant auquel a droit chaque retourné sur son téléphone portable. Même processus pour les rapatriés mais IDPs mais via Ecobank. Cela a assuré la protection des bénéficiaires car cette modalité leur a évité de devoir se déplacer avec des sacs de vivres et a assuré la confidentialité quant au montant reçu.

Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
Retournés : transferts du cash via mobile money	3,793	US\$ 318,233	Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire	Sans restriction
Déplacés : distribution du cash direct par Ecobank	30,110	US\$ 207,117	Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire	Sans restriction

9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
Recapitulatif « life saving »	https://twitter.com/HousainouTAAL/status/1438062687846535178
Actuellement au Burundi	https://twitter.com/HousainouTAAL/status/1397149046444335105

ANNEXE: FINANCEMENTS DU CERF TRANSFERES AUX PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE

CERF Project Code	CERF Sector	Agency	Implementing Partner Type	Total CERF Funds Transferred to Partner in USD
20-UF-CEF-053	Water, Sanitation and Hygiene	UNICEF	RedC	\$74,153
20-UF-CEF-053	Child Protection	UNICEF	NNGO	\$358,469
20-UF-CEF-053	Early Recovery	UNICEF	INGO	\$86,122
20-UF-CEF-053	Early Recovery	UNICEF	NNGO	\$33,767
20-UF-FPA-033	Gender-Based Violence	UNFPA	RedC	\$82,957
20-UF-FPA-033	Gender-Based Violence	UNFPA	NNGO	\$9,300
20-UF-FPA-033	Gender-Based Violence	UNFPA	NNGO	\$10,500
20-UF-WFP-044	Food Assistance	WFP	RedC	\$62,653
20-UF-WFP-044	Food Assistance	WFP	INGO	\$318,631
20-UF-HCR-027	Common Logistics	UNHCR	INGO	\$214,362
20-UF-IOM-026	Camp Management	IOM	NNGO	\$1,000